

## Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 13 octobre 2022 dans les locaux de Solidaires et en visioconférence

Cette AG s'est déroulée essentiellement en présence physique dans les locaux de Solidaires à Paris, mais aussi par visioconférence.

Les textes à discuter ont été envoyés un mois à l'avance, ce qui a permis aux structures qui le souhaitent d'envoyer des amendements pour le 1<sup>er</sup> octobre, ce qui a laissé le temps aux autres de les examiner. Une liste Internet a été mise en place pour la circulation directe des informations.

Nous avons pu commencer les travaux du matin à 9 h 45 jusqu'à 12 h 30, et reprendre à 14 h jusqu'à 16 h.

**Présent-es** : 54 personnes (18 femmes et 36 hommes – 39 dans les locaux de Solidaires et 15 en visioconférence), représentant 6 structures nationales et 21 structures locales. Les personnes en *italique* étaient en visio.

**Pour les organisations syndicales nationales** (12 personnes, 5 femmes et 7 hommes) : SNABF Solidaires (*Louvrier Maryline* et *Scherrer Odette*) ; Solidaires Finances Publiques (*Gourguechon Gérard*, *Parès Jean-Luc*, *Lescure Thi-Trinh*) ; Solidaires SUD Emploi (*Bellet Suzanne* et *Douheret Christiane*) ; SUD CAM (*Pertué Gérard*) ; SUD Collectivités Territoriales (*Damoiseau Philippe*) ; SUD PTT (*Cornelis Philippe*, *Ferrebœuf Christian*, *Sivignon Philippe*).

**Pour les Solidaires locaux** (42 personnes, 13 femmes et 29 hommes) : 08-10-51-52 Champagne-Ardenne (*Bonnaventure Christian*, *Perret Patrice*) ; 13 Bouches-du-Rhône (*Bono Agnès et Garcia Roselyne*) ; 14/50/61 Basse-Normandie Calvados-Manche-Orne (*Hervieu Odile*, *Nunès Jean-Pierre* et *Zannier Christian*) ; 22 Côtes d'Armor (*Cléran Raymonde*) ; 28 Eure-et-Loir (*Maillard Jacky*) ; 29 Finistère (*Biger Raymond*, *Queleennec Raymond*, *Milin Roger*) ; 32 Gers (*Lantaron Jean*, *Sanchez François*) ; 34 Hérault (*Amanton Odette*) ; 35 Ile-et-Vilaine (*Maurice Charles*) ; 44 Loire-Atlantique (*Chataignier Jacky*, *Le Lann Yves*, *Lerbey Marc*) ; 45 Loiret (*Chamoux Philippe*, *Juttier Jean-François*) ; 54 Meurthe-et-Moselle (*Clément Michèle*, *Grandcolas Annie*) ; 59 Nord (*Béarez Michèle*, *Delcroix André*, *Van De Wièle Jean-Louis*) ; 63 Puy-de-Dôme (*Salem Alain*) ; 74 Haute-Savoie (*Fichet Roland*) ; 75 Paris (*Lefort Jean-Yves*, *Mérand Geneviève*, *Soulé Sylvie*) ; 76 Haute-Normandie (*Caillot Alain*, *Davernay Pascal*) ; 80 Somme (*Dekervel Marcel*, *Lacroix Pascal*) ; 85 Vendée (*Caillé Daniel*, *Gouth Berny*, *Turbet-Delof Denis*) ; 91 Essonne (*Delhostal Carine*) ; 94 Val-de-Marne (*Barre Philippe*, *Marziani Jean-Louis*, *Poupel Aline*).

**Excusé-es** (9) : *Herrera Henri* et *Hecker Claudine* (Solidaires Finances Publiques) ; *Souchon Catherine* (SUD PTT) ; *Millant Anne* (SUD-Rail) ; *Bouquet Christiane* (25 Doubs) ; *Debéthune Jean-Marc* (45 Loiret) ; *Delinotte Didier* et *Lefèvre Élisabeth* (59 Nord) ; *Rivière Pascal* (76 Haute-Normandie) ; *Peteytas Martine* (85 Vendée) ; *Disclyn Patrick* (91 Essonne).

A l'unanimité, *Carine Delhostal* (91 Essonne) est désignée présidente de séance.  
*Gérard Gourguechon* présente l'ordre du jour qui est adopté.

## Ordre du jour adopté :

### Matin :

#### Rapport sur les activités de l'UNIRS et des retraités et retraitées de Solidaires depuis l'AG du 14 octobre 2021 :

- Activité du C.A. et du secrétariat de l'UNIRS.
- Les actions et mobilisations engagées par l'UNIRS et par l'inter-organisation des neuf.
- État des lieux de notre développement.
- Discussion et débat sur nos activités, nos progressions, nos échecs, nos insuffisances, les améliorations à apporter, etc. (Intervention d'une personne au nom de chaque délégation présente à l'AG). Vote sur le Rapport d'activité.

#### Discussion, débat et vote de la motion d'actualité et d'orientation.

#### Rapport de trésorerie, rapport de la commission de contrôle et vote sur le Rapport de trésorerie.

De 12 h 30 à 14 h 00, pause déjeuner. Pour les personnes présentes physiquement, apéritif et buffet-repas pris sur place.

### Après-midi :

#### Élection des membres du Conseil d'Administration de l'UNIRS.

**Débat sur la place des retraité-e-s dans Solidaires et sur le droit de vote de l'UNIRS dans les instances de Solidaires.** Discussion et décision sur l'évolution de la cotisation des structures départementales afin que les adhérent-e-s isolé-e-s deviennent des adhérent-e-s de Solidaires.

**Intervention d'une camarade du Secrétariat National de Solidaires** sur l'actualité syndicale et sociale et sur l'actualité de Solidaires.

**Travail sur une partie du dossier revendicatif de l'UNIRS, l'âgisme.**

## Rapport sur les activités de l'UNIRS et des retraités et retraitées de Solidaires

L'essentiel du rapport a été envoyé le 23 août pour laisser le temps aux équipes de l'étudier. Il a été ensuite complété au fur et à mesure de l'actualité, notamment les réunions des 9. La dernière version date du 30 septembre. L'ensemble de ce rapport figure en annexe de ce compte-rendu.

Lors de l'assemblée générale, il est résumé très brièvement pour laisser le maximum de temps de parole aux structures.

**Gérard Gourguechon cite les réunions du CA de l'UNIRS avec 15 à 21 personnes.** Le CA travaille sur l'actualité, réfléchit, débat notamment sur un thème d'actualité : précarité, projet de fusion des minimas sociaux, poids des présidentielles sur la vie sociale, rapport entre syndicats et partis (charte d'Amiens), l'environnement qui est un sujet qui a fortement marqué l'été, les crises migratoires qui, finalement, n'ont pas été au centre des élections, la Sécurité sociale avec l'autonomie et les retraites, bilan du quinquennat Macron et les lignes de force de sa politique, la place des retraité-e-s dans la société et dans les syndicats et les propos âgistes, l'agression de l'Ukraine par la Russie avec ses interrogations sur la souveraineté territoriale et la guerre et les armements, la présence de l'UNIRS dans Solidaires et dans les commissions nationales (protection sociale dont retraite, internationale, revue « Les Utopiques, confection de l'agenda Solidaires).

**Patrice Perret insiste sur la persistance, depuis 8 ans maintenant, de l'existence active du « Groupe des 9 »** organisations de retraité-e-s dont le rapport illustre l'intense activité : conférence de presse le 29 novembre 2021, manifestation nationale le 2 décembre 2021 à Paris, réunion le 8 décembre 2021 qui planifie les actions de début 2022, confirmées à la réunion du 14 janvier, participation active aux manifestations interpro du 27 janvier 2022, réunion du 8 février 2022 puis du 4 mars qui préparent notamment les manifestations du 24 mars, conférence de presse et réunion le 21 mars, manifestations dites régionales le 24 mars de 30 000 retraité-e-s, réunion le 26 avril et conférence de presse le 23 mai, questionnaires aux candidat-e-s aux législatives, et enfin réunions les 28 juin, 6 septembre et 23 septembre qui débouchent sur un travail sur le pouvoir d'achat (pension de base et complémentaires), le PLFSS.

**Complément récent qui sera ajouté dans le rapport d'activités : « le 6 octobre, six organisations ont appelé à un rassemblement devant le siège de l'Agirc-Arrco pour réclamer une revalorisation au moins égale au montant de l'inflation. Il y avait une centaine de CGT avec leur gros ballon, une douzaine de**

Solidaires avec drapeaux et autocollants, quelques FSU. Une délégation (CGT, FSU, Solidaires, LSR) a été reçue par le Medef, et des représentants d'organisations syndicales en cravate. La CGT a repris le contenu du tract, le Medef a répondu que la situation a changé depuis 1945, qu'il fallait retrouver un équilibre cotisants retraités, ... qu'il n'y aurait pas une revalorisation du montant de l'inflation à 6,2 %, pas de rattrapage mais seulement 5,12 % pour l'ensemble ... puis ils se sont tous levés pour leur réunion de CA et sont partis ! Nous avons aussi quitté nos chaises... »

**A noter que l'expression des 9 au Haut Conseil de l'Âge HCFEA** permet de se faire entendre, d'être écoutés, d'entraîner d'autres organisations et de peser sur les décisions. Comment faire pour avoir une présence dans chaque département, où pourtant les structures professionnelles ont des adhérent-e-s ? Cela incite à améliorer la vie des secteurs retraité-e-s dans les fédérations et syndicats nationaux.

Dans le pendant départemental, le CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), nous sommes peu présents. Une liste internet permet des échanges entre nos membres dans les CDCA, mais cette activité est à améliorer.

Enfin le rapport liste les outils disponibles pour les équipes, les listes internet, les matériels pour les manifestations.

**Le développement et la structuration de l'UNIRS se poursuivent.** Le rapport détaille la présence et l'absence de l'Unirs dans les départements. Il arrive encore que des retraité-e-s n'arrivent pas à adhérer par absence de prise en charge dans un département.

## Débat sur la place des retraité-e-s dans Solidaires

**Le débat sur la place des retraité-e-s** se poursuit depuis le congrès de Solidaires où un amendement sur le droit de vote a été majoritaire mais n'a pas atteint les 2/3, ce qui a imposé la réunion d'un groupe de travail chargé de trouver un compromis. Ce groupe de travail a proposé au Comité national de janvier 2022 d'expérimenter le droit de vote (hors veto, statuts et RI) d'ici le prochain congrès. Face à l'opposition de SUD Santé Sociaux, menaçant d'utiliser son veto et d'interrogations de SUD Recherche, il a été décidé de réunir à nouveau le groupe de travail avec ces structures, mais SUD Santé Sociaux n'a participé à rien.

Le Comité national d'avril s'est interrogé sur la crainte d'attaques juridiques des décisions de BN si l'UNIRS votait alors que Solidaires fonctionne par une entente des organisations nationales. Il décide de réunir le groupe de travail et de renvoyer la décision au Bureau national, où siègent les organisations nationales qui décident des statuts pendant les congrès.

Le Bureau national de juin entend les souhaits de l'Unirs : ne voter qu'au nom des isolé-e-s qui aujourd'hui ne votent pas par la voie d'une structure nationale et verser une cotisation (4,50 € par an et par adhérent pour ces isolé-e-s afin de les compter parmi les adhérents de Solidaires). Sur ces bases, avec le seul vote contre de SUD Santé Sociaux, il est décidé d'accorder de placer l'Unirs dans une période d'observation dans les instances, de lui accorder le droit de vote dans les Comités nationaux (pas

le BN qui aborde des sujets statutaires) et de décider, ou pas, de l'intégration définitive au BN qui se tiendra 6 mois avant le congrès.

Une interpellation d'actualité montre les réticences à l'existence de l'UNIRS à part entière, réticences dont il faut discuter, dépasser, pour amplifier la place des retraité-e-s dans Solidaires. Nous vous avons envoyé un courrier des retraité-e-s de Solidaires 37 et nous vous proposons de leur répondre ainsi :

**Nous avons reçu, ainsi que toutes les structures de Solidaires, un courrier de la Commission retraitéEs de Solidaires 37 qui a été discuté lors du CA de l'UNIRS du 12 octobre et a suscité quelques réactions :**

Le 37 est « *contre une autonomie et une indépendance totale d'une structure organisant les retraitéEs* » qui ont toute « *leur place dans leur syndicat d'actifs-ives d'origine* », tout en reconnaissant que se « *pose donc la question de la prise en charge des problèmes spécifiques aux retraitéEs, aussi dans les syndicats professionnels d'actifs-ives* ».

Le CA de l'UNIRS ne vit pas dans les rêves mais dans la réalité. Les syndicats éprouvent de plus en plus de difficultés à prendre en charge les revendications et les actions, à cause de l'amoncellement de mauvais coups, de la réduction des moyens syndicaux et de l'évolution des instances. Ils ne mettent

pas à l'ordre du jour les revendications des re-  
traité-e-s qui vont notamment du pouvoir d'achat à  
la fin de vie, en passant par la situation dans les ser-  
vices de soins, les hôpitaux et dans les Ehpad, et par  
la question de l'âgisme.

Nous constatons qu'au bout de quelques années, les  
personnes en retraite s'éloignent des tracés profes-  
sionnels de leur ancien métier, s'intéressent de plus  
en plus à leur situation de retraité-e et ont envie de  
se battre, avec les autres retraité-e-s pour l'améliorer.  
De plus, une personne en retraite change souvent  
de département et ne se voit pas militer dans un  
syndicat où elle ne connaît personne (et réciproque-  
ment). L'adhésion au département lui semble bien  
plus naturelle.

Le 37 ne comprend pas que les syndiquéEs isoléEs  
aient « *droit à une représentation nationale* », car ils  
ont la « *possibilité d'être syndiquéEs directement à  
leur Solidaires départemental* ».

Le CA de l'UNIRS rappelle que ces isolé-e-s sont  
bien dans leur département, mais ne sont pas dans  
une structure professionnelle : le 37 s'inquiète d'un  
« *double droit de vote dans Solidaires* » alors que ces  
isolé-e-s ne votent qu'une fois, dans le département,  
tandis que les autres adhérent-e-s de Solidaires vo-  
tent deux fois, dans leur département et dans leur  
structure professionnelle. Permettre aux isolé-e-s de  
voter via l'UNIRS serait rétablir l'égalité. La propo-  
sition de l'UNIRS est de ne voter dans les instances  
de Solidaires qu'au nom de tous ces isolé-e-s.

Le CA de l'UNIRS souhaite que les isolé-e-s soient  
des adhérent-e-s de Solidaires ce qui n'est pas le cas  
aujourd'hui puisqu'ils ne versent pas de cotisation à  
Solidaires. Nous souhaitons que l'UNIRS paie une  
cotisation en leur nom pour qu'ils comptent parmi  
les effectifs de Solidaires.

Le 37 admet que les étudiantEs, qui n'ont pas d'ac-  
tivité professionnelle, soient structurés en syndicat  
indépendant, mais que « *l'affaire est totalement dif-  
férente* » pour les retraitéEs.

Le CA de l'UNIRS affirme que les retraité-e-s ont be-  
soin de s'organiser à tous les niveaux pour réfléchir,  
établir leurs revendications spécifiques, mobiliser,  
travailler (là aussi à tous les niveaux) avec les 8  
autres organisations du « groupe des 9 » qui mobi-  
lise les retraité-e-s au moins deux fois par an, qui  
s'exprime d'une seule voix dans les instances pour  
avoir plus de poids. La seule persistance d'une « in-  
ter » de 9 organisations de retraité-e-s depuis juin  
2014 est bien la preuve que les personnes retraitées  
ont des revendications spécifiques à porter en-  
semble, particulièrement contre l'État et son gérant,

le gouvernement. Trop souvent des camarades « ac-  
tifs » se leurrent sur la situation des personnes re-  
traitées en croyant que, du fait qu'elles ne sont plus  
directement dans l'entreprise, elles échapperaient à  
la lutte de classes. Ce n'est pas du tout ce que vivent  
les personnes retraitées, particulièrement celles re-  
groupées dans l'UNIRS.

Le 37 évoque « la question du salaire socialisé des  
fonctionnaires » en citant une discussion au CA  
UNIRS du 12 mai. C'était dans l'intervention d'une  
personne, démentie dans l'intervention suivante  
d'une autre personne... non-reprise dans la syn-  
thèse des interventions, cela n'engage pas le CA de  
l'UNIRS, nous ne répondrons pas.

Le 37 évoque « *la question démocratique* » en affir-  
mant que seul le congrès peut modifier les statuts de  
Solidaires.

Le CA de l'UNIRS pense que c'est juste, mais ce  
n'est pas la question. Actuellement, l'article 1 du rè-  
glement intérieur de Solidaires est appliqué : la  
structure Unirs a demandé son adhésion au BN qui  
a décidé de mettre l'UNIRS en observation (durant  
une période de 6 à 24 mois, pendant laquelle un  
droit de vote indicatif – qui ne compte pas – est ac-  
cordé) ; le BN qui aura lieu 6 mois avant le congrès  
décidera, ou pas, de reconnaître l'UNIRS en tant  
que structure de Solidaires.

Sinon, le fond a bien changé depuis le CN Solidaires  
des 6 et 7 avril 2022, il a été modifié par le CN de  
juillet et le BN de septembre. Il est vrai que l'expres-  
sion « BN, seule instance pouvant modifier les sta-  
tuts » est un raccourci qui n'est pas juste, l'idée du  
CN était de renvoyer le débat au BN (sans les Soli-  
daires départementaux) qui ne comprend que les  
structures nationales qui peuvent modifier les sta-  
tuts (en congrès).

Le 37, dans sa conclusion, fait part du vécu de ses  
membres, de la « *douloureuse expérience passée,  
dans ces autres organisations syndicales, notamment  
la CFDT (mais pas que...), où les retraitéEs, organi-  
séEs en structure indépendante, ont toujours servi de  
masse de manœuvre aux bureaucrates pour porter  
des mauvais coups anti-démocratiques ... et faire  
passer une ligne droitrière* ».

Beaucoup de membres du CA de l'UNIRS ont la  
même expérience, ils se sentent insultés et pas con-  
cernés par une « *ligne droitrière* », ils ont participé à  
la construction du G10 sur d'autres bases ou quitté  
des organisations non démocratiques, ont construit  
Solidaires en la dotant d'un fonctionnement qui ne  
permet pas les manœuvres. L'UNIRS, avec une

seule voix au milieu de tant d'autres, ne risque absolument pas de servir de masse de manœuvre à des mauvais coups. Nous laissons aux camarades du 37 le rapprochement qu'ils semblent faire entre les membres du BN ou du SN de Solidaires avec des « bureaucrates » qui voudraient utiliser les retraité-e-s comme « masse de manœuvre ». Tout ceci n'a rien à voir avec les pratiques vécues au quotidien dans l'Union syndicale Solidaires.

## Discussion, débat et vote sur le rapport d'activités et la place de l'UNIRS dans Solidaires

**Une personne par structure est invitée à prendre la parole pendant 3 à 4 minutes.**

**Le Loiret** a débusqué un scandale social sur l'ASH, dont il a informé toutes les structures. Un boulot énorme a montré qu'une cinquantaine de départements ont diminué le montant de l'ASH, pourtant récupérable sur succession. Il a souhaité que chaque département fasse son enquête, mais rien n'a été fait à notre connaissance. Un amendement a été repris dans la motion d'orientation, mais le travail reste à faire. L'ASH est la double peine, les départements utilisent la loi en faisant participer aussi les petits-enfants ! Il faudrait que l'UNIRS et le G9 s'emparent de cette question.

Quelle est la position du droit de vote des retraité-e-s ?

**La Loire-Atlantique** félicite l'Unirs pour son travail. La place de l'Unirs : les retraité-e-s ont leur place et votent dans Solidaires 44, y compris dans les commissions. Le G8 fonctionne avec nous. Un périodique trimestriel est diffusé avec la Vendée. Des dossiers transversaux sont pris en charge par les retraité-e-s, notamment celui de Notre-Dame-des-Landes. Elle approuve la réponse au 37.

**La Vendée** ne comprend pas les arguments de SUD Santé Sociaux contre la place des retraité-e-s dans Solidaires alors que nous devrions travailler ensemble. En Vendée, les relations entre l'UNIRS et les actifs de Solidaires se passent bien.

**Le Calvados** s'investit dans le G9 local, notamment sur les contrôles et enquêtes dans les Ehpad suite au scandale Orpéa. Des audiences, des courriers insistent sur ce sujet et la diminution des services d'aide à domicile. Les appels aux mobilisations interpro sont diffusés sur les marchés. La marche Nupes du 16 octobre a été discutée. Le bureau de l'UNIRS a été interpellé pour une mobilisation sur l'ASH ; il faudrait envisager une campagne nationale sur l'ASH.

Les 18 millions de personnes qui touchent une retraite ont des revendications et doivent se mobiliser. L'UNIRS, à tous les niveaux, est un outil pour cela. Le débat sur la place des retraité-e-s dans Solidaires doit se poursuivre pour que le syndicalisme retraité se développe. 18 millions de personnes, on se demande quels sont les insensés qui voudraient négliger cette population dans la lutte de classes !

**Les Bouches-du-Rhône** remercient pour l'énorme travail national qui est relayé aux adhérent-e-s. L'équipe repose sur un faible nombre de militant-e-s. Il faut faire revenir les retraité-e-s dans les manifestations. Nos communiqués de presse de l'UNIRS 13 sont repris bien souvent. Nous avons une place et votons dans Solidaires 13. Nous faisons un gros travail sur la Sécurité sociale. Le G9 est compliqué malgré notre volonté unitaire, y compris en faisant seul le travail, que la CGT ne fait pas. La CGT vient d'inviter à une réunion le 8 novembre.

**Le Finistère** est organisé interprofessionnellement (50 adhérent-e-s) car les syndicats d'origine ne prennent pas en charge les problèmes des retraité-e-s. L'organisation n'a été possible que par l'aide de l'Unirs nationale. Nous tenons des réunions mensuelles (hors mois d'été) en alternance à Brest et Quimper et demandons que l'AG soit en novembre et décembre pour avoir le temps de la préparer. Nous sommes reconnus et intégrés dans la réunion mensuelle de Solidaires 29, qui nous alloue une subvention de fonctionnement. Les « arguments » du 37 sont « hallucinants » et le projet de réponse convient très bien.

**Solidaires Finances publiques** souscrit au rapport d'activités. Les documents Unirs sont relayés auprès des adhérent-e-s. Les retraité-e-s « Solidaires finances publiques » demandent un droit de vote dans leur syndicat national. A l'unanimité, le syndicat national a demandé le droit de vote de l'Unirs dans Solidaires mais, par contre, a voté contre la demande du Comité de liaison des retraité-e-s d'avoir le droit de vote dans Solidaires Finances publiques. La lettre du 37 est ridicule, elle méconnaît la réalité de Solidaires dans les départements, cela renforce notre volonté de reconnaissance des retraité-e-s de Solidaires.

**Paris** existe depuis trois ans en tant que section dans Solidaires Paris qui dispose d'un compte indépendant. Il participe aux activités de Solidaires Paris. Une quarantaine d'adhérent-e-s est connue. Les actions vers les retraité-e-s consistent à diffuser beaucoup d'informations, y compris lors de la distribution de chocolat par la mairie où nous venons avec nos tracts, lors des forums pour les personnes âgées. Une banderole colorée permet une bonne visibilité dans les manifestations interpro, ce qui incite les retraité-e-s à prendre contact avec nous. Une liste Internet permet les discussions. Il nous faudrait plutôt être dans l'offensive que dans la déploration.

**Le Val-de-Marne** est en train de déposer ses statuts après plusieurs années d'intenses activités, notamment unitaires. Un colloque public unitaire se tient chaque année, celui de lundi portera sur le « bien vieillir » avec Anne Millant. C'est compliqué dans le CDCA dans un département nouvellement de droite, où la CFDT et ses alliés divers pèsent fortement. Nous constatons un transfert d'adhérent-e-s des syndicats vers l'UNIRS. Nous animons le Solidaires Val-de-Marne, à cause des difficultés des actifs pour dégager du temps. Sommes-nous des bureaucrates de l'UD ? Nous sommes bien ancrés à gauche, et nous ne comprenons pas les allusions du 37. La lutte des sans-papiers exige énormément de temps.

**La Haute-Savoie** repose sur deux personnes qui transfèrent les informations aux adhérent-e-s. Le G9 fonctionne bien. La participation des retraité-e-s aux manifestations du G9 reste faible, mais s'avère plus importante dans les manifestations interpro. Comment développer la vie syndicale des retraité-e-s ? Les personnes âgées ne sont pas une classe sociale homogène et la précarité pèse.

**Les Côtes d'Armor** remercient pour les informations nationales envoyées. L'âgisme n'est pas connu dans le département, les retraité-e-s sont bien présents et portent souvent l'interpro. Les difficultés existent pour mobiliser, comme partout. Le G9 a cessé de fonctionner avec la covid et les confinements, il est regrettable que les activités ne reprennent pas.

**Le Nord et le Pas-de-Calais** remercient pour le travail national. Nous avons quelques points forts, les réunions bimensuelles, la participation aux manifs, le bulletin, le travail convivial du G9, la concertation du G9 dans le CDCA, la place dans des collectifs, ... et des points faibles, la participation en baisse aux réunions. Nous distribuons des tracts pour nous faire connaître, nous souhaitons des rencontres avec les retraité-e-s dans les syndicats d'origine pour agir

ensemble, ce qui est accepté par le Solidaires. Le droit de vote est important, en tant que reconnaissance. Un séjour du syndicat de retraité-e-s dans un gîte très convivial a permis de resserrer les liens.

**SUD CAM**, membre fondateur de l'UNIRS (avec le SNABF) à la demande de Solidaires, a mis en place les statuts, le nom Unirs, la représentation des retraité-e-s à tous les niveaux. Personne ne peut contester l'existence de l'Unirs dans Solidaires.

**Le Gers** existe depuis 6 ans, il a 22 adhérent-e-s direct-e-s, envoie les infos de l'Unirs à une cinquantaine de personnes, dont celles des syndicats qui ont donné leur fichier. Nous sommes impressionnés par la qualité de la plaquette sur l'âgisme qui mérite une édition sous forme de brochure. Le G9 fonctionne bien, il intègre aussi le MODEF et la confédération paysanne, mais il est actuellement en sommeil à cause du départ des animateurs (de vieux CGT). Nous sommes intégrés dans le Solidaires Gers où souvent les retraités sont majoritaires car ils viennent aussi au nom des syndicats d'origine. Nous avons postulé au CDCA, mais n'avons pas encore de réponse. La lecture de la lettre du 37 nous a étonnés par sa violence, envisager des « dérives droitières » de notre part est un peu gonflé, nous sommes plutôt catalogués d'extrême gauche...

**L'Essonne** a été présente au CD mensuel de Solidaires 91. Elle organise trois réunions de retraité-e-s par an, est présente dans toutes les actions syndicales, de sans-papiers, de fermeture d'hôpitaux (Plateau de Saclay), au stand de Solidaires à la Fête de l'Huma, au G9. Le G9 n'est pas très actif mais a préparé le 24 mars et a envoyé des courriers aux candidats aux législatives (seule la Nupes a répondu). Le CDCA n'est qu'une chambre d'enregistrement, ce que dénonce un courrier du G9 mécontent. Nous avons 26 adhérent-e-s dont 15 direct-e-s. Nous assurons une « permanence retraité-e-s ». Une commission écologie 91 se met en place sur les transports en commun gratuits.

**Le Puy-de-Dôme** a perdu son ancienne présidente, Annick Béal, qui était très active. La section a 35 adhérent-e-s mais les adhésions diminuent. Nous participons à pas mal d'activités, aux manifestations sur Clermont-Ferrand avec l'intersyndicale qui fonctionne bien. 16 adhérent-e-s ont participé au 24 mars (Carsat et ARS), au 8 mars (femmes). Nos adhérent-e-s ont besoin des moyens et arguments envoyés par l'Unirs. Nous sommes bien intégrés dans le G9.

**La Meurthe-et-Moselle** est en difficulté de fonctionnement après 10 ans de fonctionnement et d'activités intenses, à cause de la réduction de l'équipe à 3,5 personnes que ne s'entendent pas toujours. La

crainte de disparition inquiète. La présence au CDCA est assurée essentiellement par Solidaires 54. Nous venons nous ressourcer en venant à l'Unirs, qui nous est indispensable.

## Synthèse

Gérard Gourguechon remercie pour les interventions d'autant plus dynamiques qu'elles émanent des structures qui fonctionnent, les « trous dans la raquette » ne sont pas là... Les retraité-e-s ne sont pas homogènes les capitalistes « en retraite » n'ont pas le même vécu que les plus démunis des retraité-e-s. Nous ne représentons que la partie syndicale.

La campagne ASH doit être menée.

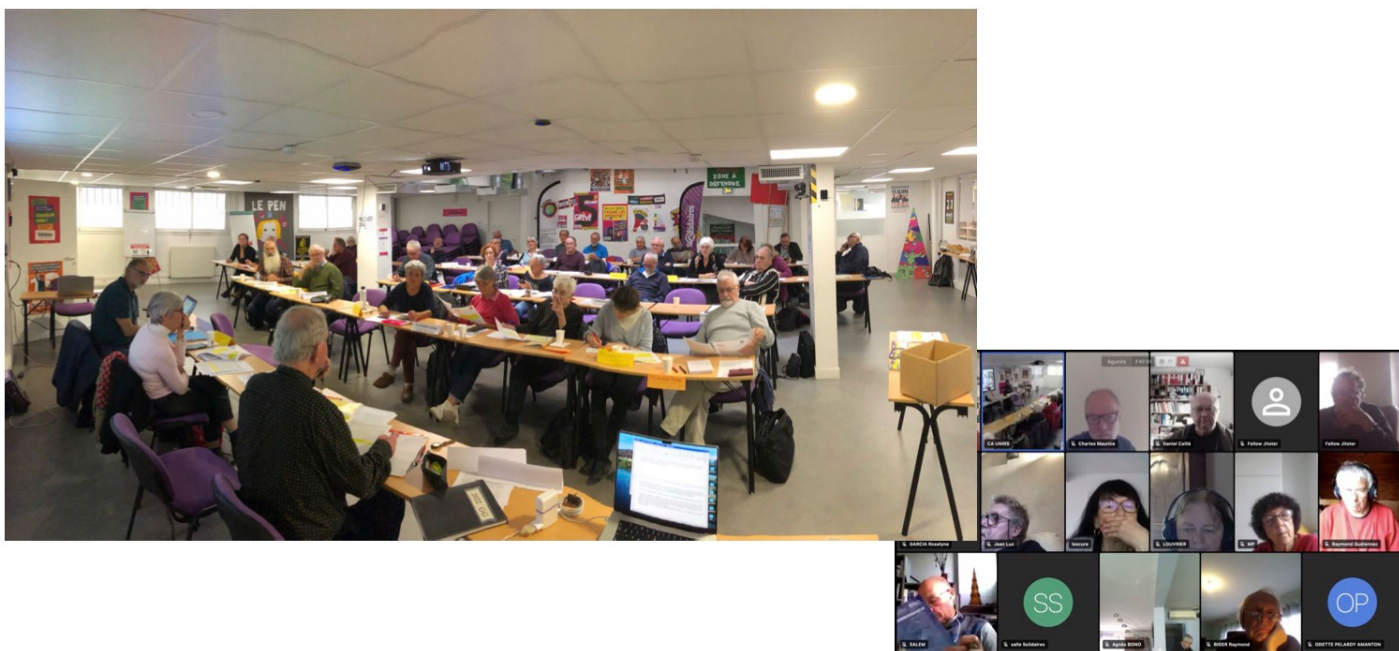
Les manifestations du 8 mars montrent que le G9 parvient à élargir les thèmes pris en charge. Les violences sexuelles apparaissent aussi.

Patrice Perret complète sur deux points :

- Le groupe CDCA doit fonctionner, avec une personne qui le prend en charge et en assure l'animation. Michèle Béarez (59 Nord) se propose.
- Pour franchir un pas supplémentaire dans le développement et boucher les « trous dans la raquette », il faut un travail, des efforts des fédérations et syndicats nationaux : ils ont très sûrement des retraité-e-s dans ces départements, ils pourraient leur passer la consigne de construire Solidaires « retraités et retraitées ».

**Vote sur le rapport d'activités** : il est adopté à l'unanimité.

L'écriture des réactions à la lettre des retraité-e-s du 37 est approuvée à l'unanimité.



## Rapport de trésorerie et vote

**Le trésorier, Denis Turbet-Deloff présente le rapport.**

Lors de la dernière assemblée générale, les comptes 2021 ont été validés par les commissaires aux comptes à la date de l'AG. A l'issue de l'année 2021, il restait sur le compte courant de l'UNIRS 1666, 31 euros et 11054,45 euros sur le livret A.

Pour l'année 2022, la situation de notre trésorerie est saine avec une reprise modeste de l'activité en « présentiel ».

## I - Bilan financier au 30 Août 2022

### Les ressources s'élèvent à 7 170,61 euros et se décomposent ainsi :

Report année 2021 : 1 666,31 euros  
Cotisations 2022 (avant relance de septembre) : 2 320 euros  
Dons : Solidaires 34, Solidaires 91, Solidaires 80, Solidaires 38 : 160 euros  
Subvention Solidaires : 2 500 euros  
Reversements participation frais CA : 405 euros  
Remboursement frais du trésorier pour les CA (surcoût hôtel et repas) : 119,3 euros

A rajouter divers mouvements bancaires suite à des erreurs de versements de certaines structures : 1 640 euros et 200 euros de SUD BPCE, 1 800 euros de SUD FPA, 100 euros de Solidaires Finances publiques.

**Cela porte le total net des ressources à 10 910,61 euros**

### Les dépenses s'élèvent à 3 467,29 euros et se décomposent ainsi :

Frais CA (repas collectifs) : 837,51 euros  
Frais CA (hébergement + repas autres) : 957,52 euros  
Frais CA (déplacements) : 978,50 euros  
Déplacements secrétariat : 119,36 euros  
Frais de bureau : 110,90 euros (fournitures de bureau et timbres et cartouches)  
Achat Logiciel : 264 euros  
Frais de manif : 150 euros  
Frais carte business : 49,5 euros

Régularisation suite aux erreurs de versement de cotisation (voir partie ressources) : 1740 euros SUD BPCE, SUD BPCE 740 euros de SUD FPA, 100 euros de Solidaires Finances publiques.

**Total net dépenses : 7 047,29 euros**

**Solde au 30 août 2022** :  $10\,910,61 - 7\,047,29 = 3\,863,32$  euros (écart avec la banque de 191,49 euros (deux chèques non encaissés, à ce jour : 143 + 48,49).

Livret A : 11054,45 euros

## II - Situation des adhésions au 11 octobre 2022.

**24 structures nationales** se sont acquittées de leur cotisation pour 4 596 adhérent·e·s :

Alter, SNABF, CCRF, Douanes, FIP, IDD, Météo, BPCE, CAM, Minefi, Chimie Pharma, CT, Culture et médias, Éducation, Énergie, FPA, Protection Sociale, Rail, Recherche EPST, Rural et territoires, SUNDEP, ASSO, SUD Santé sociaux, Solidaires informatique

**33 Structures locales** ont versé leur cotisation à ce jour pour 380 adhérent·e·s dit·e·s direct·e·s :

02, 04, Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52), 13, Basse Normandie (14, 50, 61), 22, 25, Haute-Normandie (27, 76), 28, 29, 32, 34, 35, 37, 38, 44, 45, 49, 54, 56, 57, 58, 59/62, 63, 71, 74, 75, 80, 82, 84, 85, 88, 91, 94.

**Total adhérent-es au 23 août 2022 : 4 976**

Une relance a eu lieu en septembre, d'autant que certaines grosses structures nationales manquent à l'appel (PTT, SNJ, Snupfen, Aérien, Insee...).

Dans l'hypothèse où les retardataires s'acquittent de leur dû (au regard de leur chiffre de 2021), nous devrions avoir environ 6 700 adhésions en 2022.

Denis rappelle notre volonté de disposer du droit de vote et de payer à Solidaires les 4,50 € par an pour le 380 adhérent·e·s direct·e·s, soit une somme supérieure à ce que nous recevons aujourd'hui de la part des départements. Une réflexion est nécessaire dans les départements sur leur versement à l'Unirs, d'autant plus qu'aucun ne fonctionne de la même façon. Notre intégration financière à Solidaires devrait imposer un commissaire officiel des comptes, ce qui doit être anticipé par des finances claires.

Le barème à trois tranches n'est pas juste : une structure à 200 adhérent·e·s paie autant que celle de 1500... Devons-nous renoncer à ce barème et demander à Solidaires un reversement partiel de la cotisation reçue au nom des retraité·e·s ?

**Les commissaires au compte** ont examiné et approuvé les comptes hier. Ils ont trouvé des comptes clairs et bien tenus.

**La Vendée** demande un document présentant clairement les enjeux afin de permettre aux structures de prendre des décisions.

**Le Val-de-Marne** demande un échange sur les règles de cotisations dans les structures pour permettre ensuite d'aller vers une harmonisation.



**Le Calvados** pense que chaque structure fixe sa cotisation en fonction de ses besoins, tout est possible. Une harmonisation nationale semble nécessaire mais il faut tenir compte de la réalité. Il faut interroger les structures pour connaître les réalités.

**Le Finistère** rappelle qu'un adhérent cotise à son syndicat d'origine, il ne surcotise pas ailleurs, il est « de droit » à l'UNIRS.

**Vote sur le rapport financier** : il est adopté à l'unanimité.

Organisations nationales	2021	2022
ALTER	20	20
SNABF	343	336
SNJ	118	
SNUPFEN Solidaires	192	
Solidaires CCRF et SCL	16	16
Solidaires Douanes	22	22
Solidaires Finances Publiques	1506	1548
Solidaires Groupe RATP		
Solidaires I.D.D.	6	4
Solidaires Informatique	16	14
Solidaires Météo	54	54
Solidaires Sud Emploi		
Sud Aérien	14	
Sud CAM	450	450
Sud Centrale MINEFI	3	8
Sud Chimie Pharma	20	20
Sud Collectivités Territoriales	200	200
Sud Culture et Medias Solidaires	20	20
Sud Education	200	200
Sud Energie	7	7
Sud FPA Solidaires	48	30
Sud Insee	8	
Sud Intérieur		
Sud MSA		
Sud Protection Sociale	19	20
Sud PTT	1387	
SUD-Rail	1330	1100
Sud Recherche EPST	6	6
Sud Rural - Equipement	5	6
Sud Santé Sociaux	219	200
Sud Solidaires BPCE	254	254
Sud Travail Affaires sociales		
SUNDEP Solidaires	39	60
SUPPER		
Syndicat ASSO		1
<b>Total</b>	<b>6 522</b>	<b>4 596</b>

Solidaires départementaux	2021	2022
02 Solidaires Aisne		3
04 Solidaires Alpes de Hte Provence	1	1
05 Solidaires Htes Alpes	5	
07/26 Solidaires Ardèche / Drôme		
08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne	2	4
11 Aude	4	
13 Solidaires Bouches du Rhône	4	4
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne	72	66
16 Solidaires Charente		
19 Solidaires Corrèze	6	
22 Solidaires Côtes d'Armor	4	4
25 Solidaires Doubs	14	14
27/76 Solidaires Hte Normandie	17	19
28 Eure-et-Loire		4
29 Solidaires Finistère	9	5
30 Solidaires Gard		
31 Solidaires Haute Garonne		
32 Solidaires Gers	5	5
34 Solidaires Hérault	9	9
35 Solidaires Ile et Vilaine	0	2
37 Solidaires Indre et Loire	3	3
38 Solidaires Isère	1	1
44 Solidaires Loire Atlantique	20	20
45 Solidaires Loiret	18	15
46 Solidaires Lot		
49 Solidaires Maine et Loire		1
54 Solidaires Meurthe et Moselle	1	1
56 Solidaires Morbihan	19	19
57 Moselle	5	5
58 Solidaires Nièvre	5	4
59 Solidaires Nord		
59/62 Solidaires UIR 59/62	44	34
60 Solidaires Oise		
62 Solidaires Pas-de-Calais		
63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ?		15
69 Solidaires Rhône	15	
71 Solidaires Saône et Loire	11	19
73 Solidaires Savoie	20	
74 Solidaires Hte Savoie	0	1
75 Solidaires Paris	12	15
76 Seine Maritime : Hte Normandie		
80 Solidaires Somme	11	12
82 Solidaires Tarn et Garonne	4	3
83 Solidaires Var	1	
84 Solidaires Vaucluse	5	15
85 Solidaires Vendée	23	25
88 Solidaires Vosges	10	18
91 Solidaires Essonne	11	11
94 Solidaires Val de Marne	2	3
<b>Total Solidaires local</b>	<b>393</b>	<b>380</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 915</b>	<b>4 976</b>

# Élection des membres du Conseil d'Administration de l'UNIRS

## Liste des candidat-e-s au CA déposé-e-s par les structures :

**14 Basse-Normandie** : NUNÈS Jean-Pierre ; HERVIEU Odile ; ZANNIER Christian

**25 Doubs** : BAHY Yveline ; BOUQUET Christiane

**34 Hérault** : AMANTON Odette

**44 Loire Atlantique** : CHATAIGNIER Jacky ; LE LANN Yves ; LERBEY Marc

**51 Marne** : PERRET Patrice

**54 Meurthe-et-Moselle** : CHARPENTIER Philippe ; CLÉMENT Michèle ; GRANDCOLAS Annie

**59 Nord** : BEAREZ Michèle ; DELCROIX André ; DELINOTTE Didier ; LEFEVRE Elisabeth ; VAN DE WIÈLE Jean-Louis

**75 Paris** : LEFORT Jean-Yves ; MÉRAND Geneviève

**85 Vendée** : TURBETDELOF Denis

**91 Essonne** : DISCLYN Patrick

**94 Val de Marne** : BARRE Philippe ; DELHOSTAL Carine ; MARZIANI Jean-Louis

**SNABF Solidaires** : SCHERRER Odette

**Solidaires Finances Publiques** : GOURGUECHON Gérard ; PARÉS Jean-Luc ; LESCURE Thi-Trinh

**Solidaires SUD Emploi** : BELLET Suzanne

**SUD CAM** : PERTUÉ Gérard

**SUD Collectivités Territoriales** : DAMOISEAU Philippe

**SUD PTT** : CORNELIS Philippe ; SOUCHON Catherine

**SUD-Rail** : MILLANT Anne

**Vote sur le Conseil d'Administration** : la liste est élue à l'unanimité.

## Intervention d'une camarade du Secrétariat National de Solidaires

Nous accueillons Murielle Guilbert du Secrétariat national de Solidaires qui annonce « l'actualité chauffe ! ».

**La dernière intersyndicale très large** (du jamais vu depuis 2010) a approuvé un texte commun contre le recul de l'âge de départ et contre l'allongement de la durée de cotisation qui représentent une « ligne rouge » à ne pas franchir pour le gouvernement. Certes, le texte ne reprend pas toutes nos positions mais son existence devrait permettre d'alimenter une combativité très forte.

Les concertations ont commencé avec quasiment toutes les organisations syndicales, il ne manque que Solidaires (la seule OS exclue, du fait, cette fois, que nous ne siégeons pas au COR), mais nous récupérerons tous les textes qui nous sont transmis par d'autres organisations. Néanmoins, nous aurons droit à des rencontres en bilatérale sur chaque thème en discussion. Le CN de Solidaires a acté la probable affirmation d'une action pour mi-janvier.

**Les raffineries sont en grève** et bloquent les carburants, le gouvernement a décidé la réquisition pour casser la grève. La revendication centrale porte sur les salaires (à part Exxon où CFDT et CGC ont appelé à la reprise) mais la réquisition a enflammé les esprits. Un CN exceptionnel a été réuni hier soir avec 47 structures connectées, ce qui est plus que les 25 habituels, et preuve que le communiqué de soutien de Solidaires a parlé et que la réquisition a un impact. Nous avons une fenêtre de tir à ne pas rater, la colère rampante couve quasiment dans toutes les professions sur les salaires, bien que nous ne soyons pas partout. SUD-Rail a été interpellé par des syndicats pour appeler à la grève et réunit son CF en ce moment. De nombreuses grèves parcellaires se déroulent dans les entreprises depuis janvier.

Le CN va se réunir en visioconférence à 15 h pour décider, ou pas, d'un appel à la grève générale à partir du 18 octobre (nous savons maintenant que le CN a décidé un appel à la grève et la tenue d'AG de reconduction).

**Nous nous attendons à des pressions**, à des « ca-deaux » pour faire cesser dans les raffineries. Le travail de Solidaires sur les salaires, la campagne partageons le travail, l'insuffisante revalorisation des pensions, la faiblesse de l'augmentation de l'indice des fonctionnaires, après 10 ans de gel, a préparé le

terrain. Le 29 septembre a été moins pire que ce que nous craignons, nous avons été surpris agréablement.

Si le 18 octobre réussit, ce sera un point d'appui contre la politique de Macron et sa réforme des retraites.

## Questions à Murielle du SN

**Le Loiret** informe du piquet de grève à Orléans la semaine dernière dans la métallurgie. La NAO n'a accordé que 6 %, ce qui a déclenché la « grève ouvrière » pour 300 € de plus par mois (refus d'une prime), il faudrait revenir à l'échelle mobile des salaires supprimée par la gauche en 1982. La grève de 5 jours a seulement obtenu le paiement des jours de grève, l'entreprise n'a pas accordé la prime en l'absence d'accord, il reste une grosse amertume.

DIOR n'a obtenu que 3,5 %, puis une grève de 3 jours a permis une augmentation de 1 à 3 % supplémentaires selon le niveau de salaire.

**Murielle (SN)** va à Donges demain avec Plus Jamais Ça, pour expliquer que la lutte contre l'environnement ne s'oppose pas à la lutte des salarié-e-s de ces secteurs. Les responsables sont les patrons qui n'augmentent pas les salaires. Les distributions de carburant ont failli être confiées à l'étranger. Un changement dans les mentalités est nécessaire, nos luttes peuvent être payantes.

**Gérard Gourguechon** : les retraitées ne pourront pas être en grève mais seront dans les manifs. Nous devons contrer la propagande du gouvernement qui matraque d'images de queues aux bornes d'essence, qui tente d'opposer les uns aux autres alors que les plus gros patrons se gavent et ne veulent rien lâcher. Les queues sont la conséquence de l'absence de transports en commun. Si Macron prend un uppercut sur les salaires, il le prendra aussi sur les retraites.

**Solidaires Finances publiques** a discuté sur la grève du 18, et s'est divisé en deux : la moitié y voit une opportunité de mobiliser, l'autre moitié voit la faiblesse de la grève du 29 (12 %) et l'échec programmé du 18. Elle appelle à des mobilisations sous toutes ses formes pouvant aller jusqu'à la grève reconductible.

**Murielle (SN)** ne nie pas que ça va être compliqué dans certains secteurs, surtout si la direction lâche une vieille revendication. Mais le 18 donne un élan à une multitude de petites boîtes avec un possible effet de boule de neige qui va nous dépasser. Nous donnons un cadre social qui permet cela. Rendez-vous la semaine prochaine !

**Les Bouches-du-Rhône** n'y voient pas seulement un soutien aux raffineries mais une action sur les salaires, et, plus globalement, pour un partage des richesses. Ils subissent la pression de la CGT locale, qui est en opposition à Martinez, et qui veut tout contrôler dans le 13.

## Discussion, débat et vote sur une motion d'actualité et d'orientation

Gérard Gourguechon rappelle que ce texte, envoyé très longtemps à l'avance, a été enrichi petit à petit. Il est trop long ? Lorsque le texte est court, les amendements l'allongent beaucoup. Le choix cette année a été de mettre l'ensemble du fil conducteur de nos actions de 2023.

Gérard présente brièvement le texte, puis les amendements retenus, notamment par le CA réuni hier qui a travaillé sur les dernières demandes d'amendements provenant du Calvados, des Bouches-du-Rhône et du Loiret. Le texte qui est présenté ce jour

à l'AG fait figurer de façon claire les propositions de suppressions et les propositions d'ajouts retenues par le C.A. d'hier. Il commente les principales modifications :

- Nous avons tous et toutes des contradictions et sommes en partie complices du capitalisme et de la société de consommation : dès lors que nous vivons dans cette société, nous participons à ses rouages.
- Pour l'Ukraine, nous (Solidaires) participons aux activités concrètes de soutien.

- Une ligne a été ajoutée sur le nucléaire mais, puisque nous n'en avons encore jamais vraiment discuté au C.A., nous le mettrons à l'ordre du jour d'un CA au cours de l'année qui vient.
- Le revendicatif s'est enrichi d'une phrase sur l'environnement. Le capitalisme n'a aucun intérêt à changer les choses, les efforts individuels ne suffiront pas.
- Les Ehpad et l'ASH ont été ajoutés sur demande du Loiret.

**Le Loiret** a apprécié le travail sur la motion et l'intégration d'une partie de ses amendements. Nous ferons avancer ensemble le dossier de l'ASH, du nucléaire (5 centrales dans le département, l'Ukraine illustre le danger du nucléaire, civil comme militaire, qui doit être arrêté), de l'écologie (une commission a été mise en place dans le Loiret). Nous devons avancer sur nos dossiers, de manière pédagogique et fraternelle.

**Les Bouches-du-Rhône** se reconnaissent dans les amendements intégrés du Calvados. Ils ne voulaient pas que les individus soient les responsables de la situation, ce qui aurait pu laisser croire que nous prenions pour nous le discours culpabilisant de Macron à l'égard du plus grand nombre quand il refuse tout changement structurel, même si des efforts sont nécessaires partout. Le capitalisme entraîne la société dans le précipice.

Il faut proposer une reconversion aux salarié-e-s dans le nucléaire. Il ne faut pas utiliser les mots de Macron comme résilience (le mot résilient est supprimé).

**Le Calvados** résume ses amendements en mettant en avant le capitalisme tout en refusant que les consommateurs soient considérés comme les coresponsables de la situation. Avec de faibles salaires, les vêtements sont achetés peu chers, vite usés et

finissent dans la « poubelle du monde » en Afrique puis souvent à la mer. Les responsables de cette pollution sont uniquement les capitalistes qui ne partagent pas les richesses. Une grande partie de la population n'a pas conscience de faire le jeu de son pire ennemi, mais elle n'en est pas responsable.

Gérard Gourguechon pense que les amendements intégrés ont équilibré la motion en mettant à leur place le capitalisme et les comportements autogestionnaires, individuels et collectivisés : chaque jour, par exemple, nous voyons des camarades de la Confédération Paysanne qui nous montrent et nous démontrent que nous pouvons produire, distribuer et consommer autrement.

**La Haute-Normandie** insiste sur l'importance de l'eau douce qui manque, et non l'eau qui est très abondante.

**Le Finistère** demande de modifier deux passages : ajouter à la liberté de la presse la nécessité de l'indépendance de la presse et des media, actuellement sous la coupe de quelques grands groupes (amendement accepté) ; les queues impressionnantes pour du carburant incitent à insister sur le développement et la gratuité des transports publics (amendement accepté).

**SUD PTT** rappelle un tract de l'Unirs sur la gratuité des transports collectifs, ce que de plus en plus de villes mettent en place.

**La Somme** insiste pour que l'on aborde la question de l'environnement et de la place du nucléaire néfaste et dangereux. L'Ukraine mérite des positions plus fortes et une solidarité plus importante.

**Vote sur la motion ainsi amendée** : elle est adoptée à la quasi-unanimité, sauf une abstention (Calvados).

## Travail sur une partie du dossier revendicatif de l'UNIRS

Tout le monde salue le travail prolongé et suivi d'Anne Millant sur le dossier de l'âgisme et lui souhaite un prompt rétablissement.

En son absence, Gérard Gourguechon présente le dossier de 46 pages.

Tout le monde vieillit, la perception de l'âge est relative et évolue. La personne âgée voit des personnes disparaître autour d'elle, elle a eu la possibilité de ne pas mourir plus jeune et nous constatons que les personnes les plus âgées ont souvent le sentiment d'être des survivantes. La vieillesse est relative, chacun-e vieillit différemment en fonction de ses

conditions de vie et de travail. Des « jeunes » sont parfois déjà des vieux, et nous savons que l'âge ne fait rien à l'affaire.

L'âgisme se développe en même temps que l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Le pot de départ en retraite a disparu pas seulement avec l'interdiction de l'alcool dans les bureaux, mais aussi car, de plus en plus souvent, les gens veulent rapidement tourner la page. Mais ce rituel, il représentait un tournant, préparé par un « entrainement » organisé par les services sociaux.

Actif et « inactif » : celle et celui qui ne sert plus à rien mérite la poubelle, la personne dépendante coûte cher et ne représente qu'un coût : elle ne travaille plus, elle coûte cher avec sa retraite et avec ses soins.

La perte d'autonomie, la dégradation physique et psychique se mesurent avec des critères.

La vieillesse est peu discutée car la mort est derrière, mais la vie, c'est la mort, et refuser de vieillir, c'est ne pas vivre. Des sociétés vivent la mort

différemment : la bouche de trop à nourrir organise sa propre disparition, ou d'autres considèrent la vieillesse comme la sagesse.

La vie dans la société qui ne s'adapte pas devient difficile, monter sans ascenseur, franchir la marche d'un bus... Le tri dans les hôpitaux... La maltraitance institutionnelle par manque de moyens (Ehpad, service à domicile). La fracture numérique. Le tabou du sexe, les violences sexuelles.

La silver économie, la publicité pour l'intelligence artificielle censée remplacer la présence humaine.

Le recul de l'âge de départ en retraite, à 65 ou 67 ans, alors que beaucoup meurent avant. L'emploi des seniors.

L'adaptation des logements permet de prolonger le maintien à domicile, ce qui coûte moins cher que le placement en établissement, mais le virage domiciliaire actuel épuise l'aidant et fragilise la personne aidée.

La lutte syndicale des retraité·e·s est un outil pour bien vivre longtemps.

### Principaux éléments des interventions :

**SUD Emploi** insiste sur le bénévolat des anciens qui fait vivre des associations et des mairies.

**Paris** souhaite développer la partie sur la fin de vie qui est du quotidien. Pour avoir un suicide assisté, il faut aller à l'étranger. En France, il y a les soins palliatifs (sédation profonde jusqu'à la mort) qui manquent de personnel et quelques réflexions, difficiles, sur le suicide assisté qui est autre chose, qui donne la mort. Il ne faut pas laisser des personnes dans une situation d'immense difficulté à vivre.

**Le Nord** appuie Paris. Il ne faut pas imposer d'aller en Suisse ou en Belgique pour abréger les souffrances. Nous devons en parler.

**La Meurthe-et-Moselle** informe qu'il est possible que la personne puisse décider elle-même du moment de sa mort. A Nancy, des personnes sont mises en examen pour s'être procurer du penthotal, il faudra les soutenir.

**Les Bouches-du-Rhône** illustrent les pratiques différentes selon les hôpitaux. Nos jeunes retraité·e·s ont demandé que l'Unirs en discute. Il faut avoir une réflexion politique sur le grand marché de la dépendance, le virage domiciliaire, ... Lors des audiences, la Préfecture note tout ce que l'on dit.

### Synthèse par Gérard Gourguechon :

Notre dossier revendicatif comporte déjà plusieurs pages sur la fin de vie et la façon de mourir, avec l'idée dominante que la législation doit laisser la possibilité à chacune et à chacun de décider de sa fin de vie.

Le dossier âgisme est adopté, il sera mis en page, et une synthèse de 4 pages pourra être diffusée.

Ultérieurement, il est probable que le cahier revendicatif de Solidaires va s'enrichir de quelques lignes sur l'âgisme.

C'est donc sur le sujet de la fin de vie que s'achève notre AG 2022.

**La présidente de séance, Carine Delhostal, remercie les participantes et les participants pour leur respect des horaires et pour l'écoute entre nous.**

## ANNEXE : Rapport d'activités pour l'A.G. de l'UNIRS du 13 octobre 2022

Comme chaque année, nous commençons notre rapport d'activités en partant du texte de la motion d'actualité et d'orientation adoptée lors de l'AG précédente, celle du 14 octobre 2021. Ceci nous permet déjà de voir si nos projections quant à ce qu'il allait advenir étaient pertinentes et d'examiner dans quelles mesures nous avons tenu les engagements collectifs pris ensemble.

Notre « motion d'actualité et d'orientation » commençait par les menaces que le système capitaliste fait peser sur la survie de l'humanité elle-même. Ce sont bien là les premières questions que l'humanité devrait être en mesure de se poser. Et, au cours de cette année encore, nous avons pu constater l'effarant aveuglement des « responsables » et la relative inconséquence des victimes, de plus en plus nombreuses. Les « crises climatiques » s'accroissent et se multiplient (hausse des températures, longues périodes de sécheresse, incendies de forêts, inondations subites dans des zones trop fortement urbanisées et bétonnées, etc.) et les pollutions de tous ordres se surajoutent, rendant la vie humaine de plus en plus difficile, voire menaçant la vie elle-même, déjà celle des animaux et des végétaux. Collant à ces actualités, les décideurs mondiaux et nationaux se livrent parfois à quelques opérations de communication voulant montrer leur forte détermination mais, immédiatement, dès que des décisions concrètes devraient être prises, elles sont repoussées, car il ne faut pas compromettre « la croissance et l'emploi » (plus concrètement, les profits des principaux détenteurs de capitaux). Il ne faut pas compromettre la performance et la productivité des entreprises, il ne faut pas les contraindre par des réglementations et des contrôles qui intenteraient à leur liberté d'entreprendre. La guerre en Ukraine devient une opportunité pour relancer la course aux pesticides et à l'agro-industrie chimique. En France, les campagnes électorales (élection présidentielle et élections législatives) témoignent du peu d'espace pris par ces questions dans le débat public : dans un premier temps, les préoccupations premières « des Français » semblaient être celles liées à « l'identité nationale » et aux questions migratoires ; dans un deuxième temps, le débat central s'est heureusement tourné vers le pouvoir d'achat, mais les questions essentielles que posent les dégradations irréversibles de notre environnement ont été superbement ignorées.

Nous soulignons aussi que la crise sanitaire résultant du développement d'un nouveau virus dans la plupart des pays de la planète avait parfois conduit des gouvernements à tenir des propos raisonnés laissant entendre qu'il fallait se donner collectivement de nouvelles priorités. Là aussi, il s'agissait d'opérations d'endormissement des opinions publiques : nulle part un débat public n'a été mené pour décider collectivement d'un nouveau modèle

de vie et de développement. En France particulièrement, chaque jour nous avons pu constater très concrètement que nos vies valaient moins que leurs profits : la recherche d'une plus grande rentabilité des capitaux investis a continué d'être l'objectif donné aux politiques publiques. Le « scandale » des EHPAD l'a brutalement rappelé, qui n'a été suivi d'aucune inversion des choix politiques.

Dans notre motion du 14 octobre 2021, nous avons largement soulevé la nécessité d'une très forte amélioration du fonctionnement démocratique des sociétés, et plus particulièrement, en ce qui nous concerne directement, du fonctionnement de la France et de l'Union Européenne. Il s'agirait de modifier tant les institutions de l'Union Européenne que celles résultant de l'actuelle Constitution de la V<sup>e</sup> République. Et, au-delà, il s'agit principalement de diffuser autrement le pouvoir économique afin que ce ne soient pas, finalement, les principaux détenteurs de capitaux qui prennent, de fait, les principales décisions qui déterminent notre vie au quotidien. Pendant toute cette année, nous avons continué de dénoncer les pouvoirs et les privilèges des détenteurs de capitaux, tout ceci trouvant sa racine dans la sacralisation du « droit de propriété » lequel conduit, *in fine*, d'un droit de propriété sur les choses à un pouvoir d'appropriation sur les personnes. Les élections législatives ont conduit à réduire un peu le pouvoir de l'exécutif et à donner aux débats de l'Assemblée Nationale une place plus importante. Ceci peut amener à une revalorisation du débat politique et, à terme, peut-être à une amélioration de la démocratie. Mais déjà nous voyons que le Président de la République imagine un « Conseil National de la Refondation » sur lequel il aurait plus ou moins la main et qui lui permettrait de mettre « le peuple » en opposition avec les « représentants du peuple » (les élus et élues de l'Assemblée Nationale).

Bien entendu, notre motion d'octobre 2021 rappelait que notre combat syndical continuerait de porter, de façon déterminée, sur la place qui est faite aux personnes retraitées dans notre société, cette place se mesurant déjà par le niveau de vie auquel elle leur permet d'accéder. Dans ce domaine également, il nous semble que l'UNIRS a assuré son rôle, par nos réflexions et interventions et par nos actions concrètes, particulièrement avec les autres organisations de retraitées et retraités.

## 1) – Les réunions du C.A. depuis l’A.G. du 14 octobre 2021 et les thèmes mis en débat.

- **Tenue régulière des réunions du C.A.** : Depuis l’A.G. du 14 octobre 2021, le C.A. de l’UNIRS a tenu 6 réunions : le 30 novembre 2021, les 20 et 21 janvier 2022, le 9 mars 2022, le 12 mai 2022, le 16 juin 2022, le 15 septembre 2022 et le 12 octobre. Avec les précautions sanitaires à prendre face au développement du virus, nous avons pris l’habitude d’offrir la possibilité aux camarades de participer soit physiquement, dans les locaux de Solidaires, aux réunions du C.A., soit d’y participer par audioconférence. La tendance dominante est de venir dans les locaux de la Grange aux Belles, la présence physique améliore la qualité des échanges, d’autant plus que nos audioconférences ont trop souvent été techniquement défectueuses. Nos réunions ont regroupé entre 15 et 21 camarades, et pratiquement autant d’hommes que de femmes, ce qui reflète la composition de notre C.A.

- **Un programme de travail découlant des débats de l’A.G.** : il n’est pas inutile de revenir sur le programme de travail qui avait été fixé au C.A. de l’UNIRS par les débats de l’assemblée générale du 14 octobre 2021 : suivre la question du droit de vote de l’UNIRS dans les instances de Solidaires + améliorer la présence de l’UNIRS dans les départements + élaborer un « livret d’accueil » + l’amélioration prioritaire des basses pensions + appel aux structures nationales pour qu’elles se préoccupent de leurs adhérentes et adhérents qui partent en retraite + recherche d’une information plus simple + la question de l’Aide Sociale à l’Hébergement + l’interrogation posée par les camarades de Basse-Normandie de la transformation de l’UNIRS en syndicat + la situation sanitaire, avec une double interrogation (l’équilibre à trouver entre libertés individuelles des uns et des autres – par exemple, le refus de la vaccination – et l’intérêt général – par exemple, la santé collective, et le débat sur la souveraineté sanitaire) + les suites de l’actualisation de notre dossier revendicatif.

L’assemblée générale du 13 octobre 2022 aura notamment à déterminer dans quelles mesures le C.A. de l’UNIRS a mis en œuvre ces objectifs communs que nous nous étions donnés pour les douze mois qui s’ouvraient. Entre temps, le C.A. du 15 septembre aura essayé de faire ce premier bilan.

### - **Des thèmes généraux mis en débat :**

Nous revenons ci-dessous sur la liste des points mis à l’ordre du jour des débats du C.A. de l’UNIRS au cours de la période écoulée depuis l’A.G. du 14 octobre 2021. Très généralement, ces thèmes ont été

abordés à l’occasion des discussions sur l’analyse du contexte économique, social, syndical, environnemental, politique, etc. Nous essayons à chaque fois d’extraire quelques aspects particuliers de cette actualité pour tenter de débattre plus ou moins au fond de certaines questions, plutôt que de continuellement « papillonner » en fonction d’actualités éphémères. Les points rappelés ci-dessous le sont non en fonction d’une quelconque importance relative mais de manière chronologique, au fur et à mesure de nos réunions. Ce retour sur les points mis en débat au sein du C.A. au cours de l’année devrait permettre de mesurer la façon dont le C.A. a appliqué les engagements pris collectivement et il nous montre qu’il nous serait assez souvent nécessaire de poursuivre les échanges entre nous et dans Solidaires sur nombre de thèmes :

- **La précarité dans la société** : il ressort de nos échanges que nous considérons que la précarisation de la société est aussi une méthode de gouvernement, en lien avec le maintien d’un taux de chômage important (notamment en ne réduisant pas le temps de travail en fonction des gains de productivité et en reculant régulièrement l’âge de départ en retraite). Les mises en cause incessantes des droits des chômeuses et des chômeurs participent fortement de cette politique de précarisation, tout comme le recul du droit du travail, l’ubérisation de nombreux secteurs d’activités, le renforcement des inégalités économiques et sociales avec l’appauvrissement progressif de nombreuses couches sociales (salariées et salariés précaires et instables dans de multiples secteurs, personnes retraitées, etc.).
- **Le projet de fusion-activation des minima sociaux** (le « revenu universel » du gouvernement). Pendant un certain temps, il s’agissait d’une mesure phare du gouvernement dans sa stratégie anti-pauvreté, puis ce projet de « Revenu Universel d’Activité » a été mis à l’arrêt, mais il semble bien que le chef de l’État n’ait pas renoncé à sa « réforme sociale » de création d’un « Revenu Universel d’Activité » qui n’aurait rien à voir avec certaines propositions et hypothèses qui ont pu être présentées il y a quelques années par certains sociologues. Pour Macron, il s’agirait de fusionner certaines aides sociales (le RSA, la prime d’activité et les APL, principalement). Tout ceci nous étant présenté comme devant favoriser l’insertion des plus fragiles et lutter contre « l’enracinement de la pauvreté ».

- **Le poids de la campagne pour l'élection présidentielle, la nouvelle donne parlementaire et la question des rapports entre syndicats et partis politiques** : à l'approche de la période de campagnes électorales qui s'ouvrait, nous avons débattu des relations entre structures syndicales et partis politiques et de la façon de « faire de la politique » pour les organisations syndicales qui, telles Solidaires, veulent lier revendications sociales au quotidien et syndicalisme de transformation sociale. Pour nous, l'indépendance syndicale, ça commence dans l'entreprise, avec l'indépendance par rapport à l'employeur, par rapport au patron. Et ça couvre bien entendu l'indépendance (matérielle et idéologique notamment) par rapport aux capitalistes et au capitalisme. L'indépendance par rapport aux appareils politiques ne signifie nullement indifférence à l'égard de la politique, bien au contraire. Le seul fait, déjà, de prétendre que les travailleuses et les travailleurs doivent se mettre en mesure de maîtriser leur destin signifie déjà que notre syndicalisme doit se confronter aux questions essentielles qui se posent aux sociétés. Et ce choix premier peut permettre de considérer que l'arrivée au pouvoir politique de tel ou tel parti peut être un handicap supplémentaire ou un élément facilitant l'émancipation des travailleuses et des travailleurs, justement par l'indépendance du syndicat par rapport aux appareils politiques. La proposition de la NUPES faite notamment aux organisations syndicales appelant à la journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 29 septembre 2022 de se joindre à une manifestation nationale en octobre a encore donné l'occasion de débattre des relations entre syndicats et partis politiques, amenant à affiner l'analyse quant à la non subordination du syndicalisme par rapport aux partis politiques, particulièrement pour les organisations syndicales qui prônent l'émancipation de la classe ouvrière.
- **La politique environnementale** : à plusieurs occasions, au cours de l'année, le C.A. a débattu des questions liées à l'environnement. Ce fut le cas notamment après la publication du dernier rapport du GIEC, avec les projections plus qu'alarmistes qu'il contient et après l'été 2022 avec les dégâts causés par la sécheresse (incendies nombreux et violents, cours d'eau à sec, cultures non irriguées, rationnement de l'eau, etc.). Nous constatons que, désormais, parmi les principaux dirigeants, ceux qui se désignaient « climatosceptiques » sont plutôt minoritaires : devant les constats faits directement par les opinions

publiques du seul réchauffement climatique accéléré et de ses multiples conséquences, il est devenu difficile de nier cette réalité. Par contre, retarder les mesures à prendre pour commencer à inverser la tendance continue d'être pratiqué. C'est ce que font tous les gouvernements, ou presque. Toujours, ce sont les « non solutions » de court terme qui sont retenues : en fait, on ne change rien ! Ce sont la « liberté d'entreprendre » et la « concurrence libre et non faussée » qui sont invoquées pour retarder et repousser toute mesure qui viendrait réduire effectivement les pollutions et les dégâts environnementaux et sanitaires. Déjà, Macron annonce « la fin de l'abondance et de l'insouciance », tout en refusant de taxer les superprofits et présentant comme démagogiques les mesures qui toucheraient aussi les très riches. Il nous signifie très clairement que, pendant la crise climatique comme pendant la crise énergétique et la crise sanitaire, le sort réservé au plus grand nombre et la situation des minorités privilégiées ne pourront jamais être confondus. Nous savons que, pendant les crises, la lutte de classes continue et que la classe favorisée ne cesse d'être à l'offensive.

- **Les crises migratoires** : en France, ça fait déjà plusieurs décennies que les migrations de populations sont instrumentalisées pour distiller les peurs et installer dans les têtes l'idée d'exclusion « des autres », départ du racisme. Nous avons aussi abordé ces questions à plusieurs occasions, encore avec la campagne électorale de Zemmour qui ne parlait que « de ça », jusqu'à vouloir laisser croire que ceci était le cœur des problèmes de notre société. Et avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie de Poutine et l'exode d'une partie de la population ukrainienne vers les pays voisins, voire jusqu'en Europe occidentale, la question des migrations et des déplacements de populations a été reposée très directement et concrètement. Ces mouvements de population soulignent combien tout est lié : le partage des richesses, la fin des misères extrêmes, les situations de guerre, les atteintes aux libertés essentielles, les crises climatiques, etc., il y a une multitude de raisons qui conduisent des personnes à quitter leur pays pour fuir vers l'inconnu. La réponse est à trouver dans l'organisation de solidarités internationales concrètes.
- **La sécurité sociale** que nous voulons, et la parenthèse médiatique de « Grande Sécu » : la question de la sécurité sociale reste un enjeu central actuellement dans la lutte de classes. Le libéralisme financier veut toujours conforter ses



avantages et privilèges et maintenir des rapports sociaux qui favorisent sa prééminence. La sécurité sociale, par les garanties qu'elle ouvre encore au plus grand nombre, est un obstacle dans cet objectif. C'est principalement ce qui explique les attaques incessantes qui ont été menées, contre les retraites, contre l'assurance maladie et l'hôpital public, contre les EHPAD publics, contre la politique familiale, etc., et les attaques prochaines, encore notamment contre le système des retraites par répartition. Nos débats nous mènent à penser que le mouvement syndical, y compris l'Union syndicale Solidaires, n'est pas assez créatif et imaginatif pour esquisser ce que devrait être une sécurité sociale du XXI<sup>e</sup> siècle, prenant en charge les besoins sociaux actuels des populations (y compris, par exemple, les besoins alimentaires, les besoins de logement, etc.). Trop souvent, nous sommes sur la défensive, en réponse aux attaques frontales engagées par les gouvernements, et nous apparaissions alors comme les défenseurs d'un système qui souffre toujours de multiples insuffisances et qui maintient beaucoup trop d'injustices. La consolidation de la « 5<sup>e</sup> branche » va rester une des priorités de notre action syndicale et il nous faudra nous battre pour la réduction du temps de travail, dont l'abaissement de l'âge de départ en retraite, notamment pour réduire le chômage, à l'opposé de Macron qui veut encore prolonger la durée de travail de celles et ceux qui ont un emploi.

- **Le bilan du quinquennat Macron** vu par l'UNIRS : le C.A. de l'UNIRS a mis en place une discussion devant conduire à la rédaction d'un « bilan du quinquennat Macron » vu par l'UNIRS. Nos échanges ont permis de diffuser le 17 mars 2022 un document de douze pages retraçant le bilan que nous faisons de la politique de Macron. Dans ce document, nous n'avons pas abordé tous les aspects de la politique impulsée par Macron et mise en place par ses gouvernements et sa majorité parlementaire. Nous n'avons abordé que les points sur lesquels nous avons travaillé au cours des cinq années et sur lesquels, pour certains d'entre eux, nous commençons à avoir une relative expertise.

- Les premières analyses ont porté sur la méthode de gouvernement, qui tient tout à la fois aux institutions de la V<sup>e</sup> République et à ce qu'elles sont devenues par près de soixante ans de pratique, et à la façon dont le président actuel a de gouverner. Nous avons dénoncé plus de présidentialisation, trop de verticalité, beaucoup trop d'autoritarisme et de mépris. Les

« petites phrases », pour être anecdotiques, n'en illustrent pas moins, pour autant, très souvent, le caractère profond des personnes. Le système constitutionnel français en est arrivé à une telle concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul individu qui reste incontrôlable, que les populations doivent maintenant prendre garde à ses humeurs et à son caractère !

- Dans ce bilan du quinquennat Macron, nous sommes revenus sur ce qui a le plus, à notre sens, caractérisé sa politique, une politique ouvertement « de classe » au profit des plus riches. Dès sa prise de fonction, notamment à travers la loi de Finances pour 2018, le ton était donné, avec la suppression de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, le plafonnement de l'imposition des revenus du capital financier ... et la baisse des APL ! Dans de multiples domaines, le capital financier et les « grands patrons » ont été favorisés et les chômeurs et chômeuses comme la plupart des salariées et salariés fragilisés.
- Nous avons aussi souligné que sa politique fonctionne en partie sur le développement de la peur et de la précarisation pour le plus grand nombre. C'est une méthode de gouvernement pour essayer de pérenniser les pouvoirs et privilèges de la minorité qui est aux commandes. Les attaques contre le droit du travail, la fragilisation accrue des personnes en recherche d'emploi et le renforcement du pouvoir patronal dans l'entreprise concourent à favoriser le capital par rapport au travail.
- Et nous avons terminé par le rappel de sa politique à l'égard des personnes retraitées et son mensonge premier quand, dans ses promesses électorales, il s'engageait à maintenir le pouvoir d'achat des personnes retraitées. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CSG augmentait « plein pot » de 25 % pour les personnes retraitées qui ont reçu en fin de mois des virements plus faibles que le mois précédent ! Les personnes retraitées ont été parmi les fortes victimes de sa politique hostile aux services publics, elles qui y ont souvent recours (services sanitaires et de soins, hôpital, aide à la perte d'autonomie à domicile et en établissement, etc.). Jamais, au cours de ces cinq années, les services de l'Élysée n'ont répondu à un courrier des 9 organisations de retraitées et retraités.

- **La place des personnes retraitées dans la société et l'âgisme** sont aussi des thèmes qui ont été mis plusieurs fois à l'ordre du jour des réunions du C.A., compte tenu de l'actualité. La mise à l'index des personnes âgées s'est particulièrement affichée sans complexes au plus fort de la pandémie de la part d'experts en tout genre qui dénonçaient l'arrêt de l'économie française « *tout ça pour maintenir en vie des vieilles et des vieux qui, de toute façon, vont bientôt mourir* ». L'UNIRS a notamment rédigé une réponse à un éditorialiste sur ce sujet. Cette question a également été largement discutée lors du travail sur le dossier revendicatif.
- **La place des personnes retraitées dans les organisations syndicales et dans Solidaires** est aussi une question qui est venue à l'ordre du jour des débats du C.A. sur l'actualité sociale compte tenu de certaines décisions parfois prises par les organisations syndicales. Cette question a été particulièrement abordée lors du suivi des réunions internes à Solidaires sur ce point à la suite du Congrès de Saint-Jean-de-Monts de 2021.
- En conséquence d'un éventuel droit de vote de l'UNIRS dans les instances de Solidaires, nous avons été amenés à mettre à l'ordre du jour des questions nouvelles du fait de leur inscription à l'ordre du jour du BN ou du CN de Solidaires. Ceci nous obligera à être plus réactifs collectivement dans de nouveaux domaines.
- **L'agression de la Russie vis-à-vis de l'Ukraine** a conduit le C.A. à essayer de débattre de questions rarement, ou difficilement abordées par les organisations syndicales et qui conditionnent pourtant plein de choses. Quand une guerre est déclenchée, les organisations syndicales, soit ne disent rien, soit se déclarent contre la guerre et pour la paix, ce qui est très bien, mais, avouons-le, un peu court. Solidaires va un peu plus loin,

en rappelant notre attachement au principe d'autodétermination des peuples et à la nécessaire souveraineté nationale de chaque pays. Il nous resterait à préciser ce que ceci signifie ou implique (souveraineté sanitaire, alimentaire, énergétique, économique, financière, militaire, politique, etc. ?). Cette guerre et la politique de Poutine nous interpellent sur des positions de fond : Solidaires est pour une sortie de l'OTAN, certes, mais après, comment le pays se défend-il ?

- **La question d'un autre partage des richesses** vient souvent en débat au C.A., à partir des politiques inverses menées par les gouvernements. Il s'agit de revoir le partage des richesses déjà lors de la formation des richesses, dans les entreprises. La question du droit de propriété des moyens de production est forcément posée. Le partage des richesses doit également être inversé en ce qui concerne le niveau de socialisation de certaines dépenses, et donc le niveau et la forme prise par les impôts et les cotisations sociales. Il faut beaucoup plus de progressivité et s'attaquer réellement à tout ce qui permet aux titulaires des revenus et des patrimoines les plus élevés d'échapper au financement des dépenses communes.
- **La question d'un autre partage du travail et du temps de travail** suit celle du partage des richesses. Le mouvement syndical ne s'interroge pas assez sur ce que pourrait être la place du travail dans la société et dans la vie de chacune et de chacun. La nouvelle bataille qu'il faudra engager contre la nouvelle attaque contre les retraités devra comporter ce volet : il faut une répartition du travail entre toutes et tous, et les capitalistes, qui exploitent le travail des autres ne doivent pas être spectateurs du travail des autres, et décideurs à leur place !

## 2) – La présence de l'UNIRS dans Solidaires.

### A – La présence dans les instances nationales de l'Union syndicale Solidaires.

L'UNIRS assiste et participe aux **Congrès** de l'Union syndicale Solidaires depuis le début de l'existence de l'UNIRS. Ainsi, deux camarades nous représentaient au Congrès de Saint-Jean-de-Monts des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021 (et pas mal d'autres étaient dans l'organisation du Congrès). Nous en avons rendu compte lors de l'A.G. du 14 octobre 2021.

Chaque premier jeudi du mois, l'UNIRS participe, désormais le plus souvent par deux camarades, aux réunions du **Comité National** ou du **Bureau National** de Solidaires. Suite aux débats du Congrès de Saint-Jean-de-Monts, la question du droit de vote de l'UNIRS dans les instances de Solidaires est mise en débat dans Solidaires. Le consensus, qui est la règle dans Solidaires, est, jusqu'à présent, difficile à obtenir sur cette question. D'ores et déjà, l'UNIRS s'est organisée pour essayer d'être plus réactive collectivement sur un nombre plus important de questions mises à l'ordre du jour du BN ou du CN.

Grâce à notre présence, chaque début de mois, aux réunions du BN ou du CN, nous pouvons faire état de l'actualité sociale des personnes retraitées. Ainsi, nous avons régulièrement informé les instances nationales de Solidaires des actions et mobilisations de l'UNIRS et des organisations de retraitées et retraités, le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le 2 décembre 2021, le 24 mars 2022 avec les manifestations dans les régions. Nous avons fait état de la publication d'un « Bilan UNIRS » du quinquennat Macron, dont la partie spécifique « retraités et retraitées » a plus ou moins été reprise par les 9 organisations de retraitées et retraités. Et nous avons souligné l'initiative des 9 d'adresser un courrier aux candidates et aux candidats aux élections législatives du printemps 2022.

L'UNIRS, par la présence de plusieurs camarades, continue d'être bien présente dans les réunions et travaux de plusieurs **Commissions nationales**, et particulièrement dans la commission « Protection sociale » qui, au cours de la période, a travaillé avec le CEFI à la mise au point d'une formation syndicale « Solidaires » sur la Sécurité sociale. Plusieurs camarades de l'UNIRS participent aux nombreuses activités internationales de Solidaires, notamment la co-animation du Réseau syndical international de solidarité et de luttes (RSISL),

## B – La présence dans les départements.

L'organisation, dans Solidaires, des camarades retraité·e·s au niveau des départements reste un élément essentiel dans la vie et la réalité de l'UNIRS. C'est par ces camarades que l'UNIRS peut avoir une présence effective sur le terrain, peut avoir des contacts avec des personnes retraitées membres de Solidaires, avec les équipes militantes des autres organisations de retraité·e·s, particulièrement celles du groupe des 9, et avec l'ensemble de la population « retraitée », notre « cible » de syndicalisation. L'implantation de l'UNIRS sur l'ensemble du territoire est encore très fortement disparate. Dans quelques départements, l'UNIRS représente une vie syndicale « retraité·e·s » particulièrement active et dynamique, voire une organisation « de masse », avec un nombre d'adhérentes et d'adhérents significatif et des débats organisés démocratiquement, ce qui donne aussi une réalité aux débats internes à l'UNIRS au niveau national. Pendant le même temps, dans trop de départements, l'UNIRS repose

le suivi de certains sujets (Palestine, Sahara occidental, Ukraine, Iran, etc.), la participation à diverses rencontres, délégations ou manifestations internationales. Spécifiquement, pour les sujets « retraité.e.s », un travail international est esquissé dans le cadre du RSISL, mais il est encore à développer (la participation à des manifestations comme celle de Madrid le 15 octobre 2022 où l'UNIRS sera représentée est un des moyens pour avancer). Des camarades de l'UNIRS continuent d'être membres du Comité éditorial de la Revue de Solidaires « **Les Utopiques** ». Au cours de la période qui s'ouvre, un numéro devrait avoir, pour dossier central, la question de l'âgisme. Pendant le même temps, des camarades de l'UNIRS continuent de participer à la gestion de l'**Agenda de Solidaires**.

Une grande partie des écrits de l'UNIRS est toujours portée à la connaissance des réseaux militants de Solidaires. Les communiqués de presse de l'UNIRS comme ceux du groupe des 9 figurent toujours dans les informations journalières de Solidaires ([infos@solidaires.org](mailto:infos@solidaires.org)). Le **site de Solidaires** a été amélioré au cours de l'année écoulée et l'UNIRS peut désormais alimenter directement son espace réservé qui, selon une demande de l'AG précédente, met en évidence sur la page d'accueil tous nos dossiers importants.

sur un ou deux camarades qui reçoivent plus ou moins les informations venant de l'UNIRS au niveau national et qui, parfois, représentent l'UNIRS dans les réunions des 9. Et il y a encore beaucoup de « trous dans la raquette », de départements où l'UNIRS est totalement inexistante. Ceci persiste malgré nos appels réitérés aux organisations nationales de Solidaires pour qu'elles incitent leurs adhérentes et adhérents en retraite à faire vivre notre regroupement dans les départements.

La présence de l'UNIRS dans les départements, c'est parfois aussi la présence de camarades en retraite dans le fonctionnement et l'animation de Solidaires locaux. Cette situation traduit certes un dynamisme et un engagement interprofessionnel de camarades retraités, mais reflète aussi une faiblesse dans l'engagement interprofessionnel de camarades « actifs » dans Solidaires.

## C – La présence dans les débats, les mobilisations et les actions de l'Union syndicale Solidaires.

Au cours de la période, l'UNIRS a continué d'assister et de participer à toutes les réunions mensuelles du Bureau National ou du Comité National de Solidaires, chaque premier jeudi du mois. À l'occasion d'une de ces réunions, nous sommes intervenus pour déplorer l'insuffisance des réflexions stratégiques dans les organismes de direction de Solidaires. Ceci est probablement le reflet d'un manque de prise en charge de ces questions par les structures nationales et départementales de Solidaires. Il s'en suit que, trop souvent, les débats « papillonnent » d'une initiative gouvernementale à une autre, que nous sommes sur la défensive contre les attaques patronales et gouvernementales, et que nous sommes trop rarement à l'initiative pour lancer des débats publics sur nos revendications. Nous avons appelé aux différents appels interprofessionnels de notre Union syndicale. Et, par notre présence dans le groupe des 9, grâce aussi aux camarades de la FSU qui ont plus ou moins la même attitude, le groupe des 9 appelle désormais régulièrement aux manifestations du 8 mars. Sept des 9 organisations de retraité·e·s ont appelé à la journée interprofessionnelle du 27 janvier 2022. Et six des organisations de retraité·e·s ont appelé à la journée de grèves et de manifestations du 29 septembre 2022 appelée par la CGT, Solidaires et la FSU.

Nous avons souligné l'intérêt des initiatives dans lesquelles s'engage Solidaires avec, par exemple, le « Printemps des services publics », pour être à l'offensive dans ces domaines, pour un renforcement des services publics, leur élargissement, par exemple en ce qui concerne l'aide à l'autonomie, à domicile ou en établissement. L'excès de dématérialisation des services publics conduit à en exclure encore plus certaines couches de la population, dont des personnes âgées, et pas seulement. Bien entendu, l'UNIRS a participé pleinement aux débats de Solidaires sur les menaces qui planent sur les retraites, avec le projet d'une nouvelle réforme des retraites et d'un nouveau recul de l'âge de départ en retraite. L'UNIRS est engagée dans les campagnes de Solidaires « Urgence salaires » (avec les questions du pouvoir d'achat et de la répartition des richesses) et « Partageons le travail » (avec les questions de Services publics et de Sécurité sociale). Nous avons apporté notre contribution aux réflexions de notre Union syndicale face à la menace d'une arrivée au pouvoir de l'extrême-droite. Enfin, parallèlement à l'agression de la Russie de Poutine contre l'Ukraine, nous avons voulu initier un débat dans Solidaires sur ce que nous entendons par « souveraineté ».

## D – La poursuite du débat sur la place des retraité·e·s dans Solidaires.

**Notre AG d'octobre 2021 a eu lieu juste après le congrès de Solidaires** qui a discuté et voté sur la place des retraité·e·s dans Solidaires, et notamment le droit de vote de l'UNIRS dans les instances de Solidaires. Le vote du congrès sur un amendement de Solidaires Calvados concernant le droit de vote a été majoritaire mais inférieur aux 2/3 nécessaires pour le faire adopter. Le règlement intérieur a été appliqué, a imposé la réunion d'un groupe de travail chargé de trouver un compromis consensuel pour la phrase à écrire dans le compte-rendu du congrès.

**Le groupe de travail a été mis en place, s'est réuni et a proposé au Comité national de Solidaires des 12 et 13 janvier 2022** de voter sur deux points :

- *Expérimentation du droit de vote (hors veto, statuts et RI) d'ici le prochain congrès.*
- *Groupe de travail (GT) avec les commissions trésorerie, syndicalisation et statuts qui présentera ses réflexions avant le congrès.*

Parmi les interventions, SUD Recherche a fait part de sa crainte d'attaques juridiques des décisions de BN si l'UNIRS votait alors que Solidaires fonctionne par une entente des organisations nationales et par l'existence des structures transversales que

sont les Solidaires départementaux et l'UNIRS. Il propose que l'UNIRS ait le même droit de vote que les Solidaires départementaux, uniquement dans les CN et au congrès.

SUD Santé sociaux annonce que si le vote est maintenu, elle déposera un veto. Puis, après une interruption de séance à sa demande, elle propose de reporter le vote après son CN des 27 et 28 janvier.

Décision consensuelle : le GT se réunira avec notamment SUD Santé sociaux et SUD Recherche pour trouver une solution et écrire la phrase qui sera dans les textes du congrès. Le CN d'avril se prononcera sur les propositions du GT.

**Le Comité national des 6 et 7 avril 2022** se prononce sur la proposition rédigée par le groupe de travail :

- *Des expérimentations seront possibles et décidées en Bureau national. En cas d'expérimentation, un Groupe de travail dédié en lien avec la Trésorerie Nationale, la commission syndicalisation et le GT statuts sera initié dès son début et travaillera sur les aspects d'articulation démocratique.*

- *Un bilan en sera effectué, avec un retour attendu du GT dédié au moins 6 mois avant le prochain Congrès.*

Cette proposition est adoptée malgré 3 votes contre (CAM, Santé sociaux, 59 Nord). C'est donc le prochain BN qui prendra la décision.

**Le Bureau National du 2 juin 2022** examine les propositions du groupe de travail :

- *L'Unirs vient siéger, comme aujourd'hui et avant et encore avant dans toutes les instances BN, CN et Congrès.*
- *L'Unirs, dans le cadre de la période d'observation, votera (1 voix) lors des CN, à l'instar de ce qui se passe pour les Solidaires locaux. Durant toute cette période d'observation, le vote ne sera pas recensé mais enregistré et « analysé » à la fin de la période d'observation.*
- *L'Unirs n'aura pas de droit de vote sur les autres instances (BN et Congrès) durant cette période d'observation.*
- *Au moment du bilan, juste avant le prochain Congrès, le GT Unirs soumettra au CN l'analyse de la situation avec la reprise des votes et regardera*

*si l'Unirs a un fonctionnement conforme aux valeurs de notre Union.*

Face aux réticences de SUD CAM (double vote et absence de cotisation de l'Unirs à Solidaires), l'Unirs explique que la proposition qui sera faite au GT sera de ne voter qu'au nom des isolé·e·s qui aujourd'hui ne votent pas dans une structure professionnelle et de verser à Solidaires 4,50 € par an pour chacun de ces isolé·e·s (somme à récupérer dans les départements). Ainsi les isolé·e·s viendront gonfler le nombre d'adhérent·e·s de Solidaires. En l'absence de consensus, un vote est demandé. Sur 13 structures présentes, il y a 3 abstentions (PTT, CT, Rail), 9 pour (Sdis, Météo, Route, CAM, Informatique, SNJ, Finances Publiques, Éducation, Recherche) et 1 contre (SUD Santé Sociaux). Les 2/3 des voix étant atteintes, les propositions sont acceptées.

**L'UNIRS se doit d'avoir un mandat** avant chaque Comité national de Solidaires, au moins de la part du CA. Pour cela, les documents des BN et CN sont envoyés au CA, ainsi qu'une proposition d'intervention et/ou de vote. Après la réunion, un compte-rendu est envoyé.

### 3) – Les initiatives, actions, mobilisations et les contacts de l'UNIRS avec les autres organisations de retraité·e·s (groupe des 9).

**La conférence de presse le 29 novembre 2021** n'a attiré que l'AFP (c'est l'essentiel pour transmettre une information), l'Humanité et la presse de FO. Les questions n'ont pas porté sur le pouvoir d'achat et l'annonce de la manifestation du 2 décembre, mais sur les contacts (inexistants) avec le gouvernement et essentiellement sur la santé (la loi Grand-âge que nous voulons, la grande Sécu, le reste à charge).

**La manifestation du 2 décembre 2021** à Paris à l'appel du G9 a permis à 25 000 retraitées et retraités de se faire entendre d'un gouvernement resté sourd aux préoccupations des retraité·es depuis 2017 : les pensions qui n'augmentent pas ; des services publics qui s'éloignent des citoyennes ; des attaques continuelles sur la Sécurité sociale ; des menaces sur les libertés individuelles et collectives...

Solidaires fermait le très long cortège avec 250 à 300 manifestant·es déterminé·es reprenant en chœur chansons, slogans, dans une manifestation colorée et bruyante.

Cette manifestation nationale a incité quelques équipes à sortir de la relative apathie de la pandémie, a permis de remonter le moral des manifestant·es, a servi de pique de rappel à l'interpro et a inscrit le social dans l'actualité.

**La réunion des 9 organisations du 8 décembre 2021** décide de rythmer les premiers mois de 2022 d'actions pour imposer le social dans la campagne des élections présidentielles :

- Janvier : envoi d'une adresse solennelle au Président Emmanuel Macron sur ces promesses de préservation du pouvoir d'achat des retraité·es, le succès de la manifestation du 2 décembre, le silence du gouvernement et de lui-même, son bilan à l'égard des retraité·es (pouvoir d'achat, âgeisme, abandon de la loi grand-âge, etc.) et le rappel des revendications.
- Février : conférence de presse pour faire état du courrier à E. Macron et annoncer les manifestations régionales de mars.
- Le 24 mars : manifestations dans le « périmètre régional » à préciser par les équipes.

**La réunion des 9 organisations du vendredi 14 janvier 2022** décide l'envoi de la lettre ouverte à E. Macron sur le pouvoir d'achat qui a fortement diminué, de près d'un mois de pension par an ! Elle est signée par 8 organisations, sans la CFE-CGC, sur décision de son bureau de dix personnes (8 contre, 2 pour). Cela augure mal d'ententes futures pour des actions...

**Mobilisations interprofessionnelles du 27 janvier 2022** : 7 organisations de retraité·e·s (sans CFTC et CFE-CGC) y ont appelé et participé pour l'augmentation générale des salaires, du SMIC, des pensions, des minima sociaux, allocations, bourses étudiantes, ainsi que le dégel du point d'indice. La mobilisation, plus de 150 000 manifestant·es, avec de multiples débrayages sur les lieux de travail, n'a pas été à la hauteur des enjeux, mais elle a été cependant audible dans les médias.

**La réunion des 9 organisations de retraité·e·s du 8 février 2022** a retenu, pour le 24 mars, 28 rassemblements régionaux, dont celui de la région parisienne sur un parcours Bastille – République, avec un cortège dans le même ordre que le 2 décembre (CGT en tête, Solidaires à la fin). Il est décidé aussi un tract et une conférence de presse le 21 mars.

Autres décisions :

- Envoi du communiqué sur le scandale ORPEA, rédigé par Solidaires.
- Appel à la journée du 8 mars.
- Rédaction par Solidaires d'un projet de texte-bilan du quinquennat Macron, sur pouvoir d'achat, inégalités, système de santé, perte d'autonomie, services publics, mépris à l'égard des retraité·e·s. Ce texte, plutôt utile pour les réseaux « militant·e·s », sera diffusé après le 24 mars.

**La réunion des 9 organisations de retraité·e·s du 4 mars 2022** adopte le modèle de tract pour les manifestations du 24 mars et le communiqué de presse annonçant la conférence de presse du lundi 21 mars. Une « adresse aux candidates et candidats » aux élections présidentielles et législatives est retenue, afin d'insister sur nos revendications, principalement le pouvoir d'achat et la situation dans les EHPAD.

Pour la manifestation « interpro » de certaines organisations le 17 mars, Solidaires soumet une proposition de communiqué, chaque organisation décidera de participer, ou non, aux mobilisations du 17.

**La conférence de presse du lundi 21 mars** a mobilisé peu de media, le G9 en tire la conséquence qu'il faut un suivi des journalistes et une relance personnelle des journalistes sociaux, en se les répartissant entre nous.

Solidaires a informé du scandale de la baisse de petites pensions alors qu'elles devaient augmenter de 1,1 %, à cause de la plus faible revalorisation (0,2 %) du RFR Revenu Fiscal de Référence qui les a fait changer de taux de CSG. Une journaliste de France Info nous a appelés ensuite pour avoir davantage d'informations.

**La rencontre entre les 9 organisations de retraité·e·s du 21 mars** constate que des équipes CGT dans les départements refusent d'aller manifester loin et organisent leur propre manifestation, ce qui augmente le nombre de manifestations. Pour la région parisienne, le texte unitaire de la prise de parole, que la CGT lira, est adopté.

Le bilan du quinquennat Macron, vu par les personnes en retraite, sera diffusé aux équipes.

La CGT informe d'une démarche confédérale sur les besoins des retraité·e·s qui comprend une initiative entre les deux tours des législatives.

**Les manifestations régionales du jeudi 24 mars** ont mobilisé 25 000 personnes (30 000 annoncées à la presse) dans au moins 15 manifestations en plus des 28 prévues, ce qui interroge sur le choix d'une manifestation par ancienne région : n'y aurait-il aucune place entre la manifestation nationale et les manifestations par département ?

Le dynamisme des cortèges de Solidaires se confirme, les chœurs « on mâche rien » ont eu du succès !

**La rencontre des 9 organisations de retraité·e·s du mardi 26 avril** adopte le contenu du modèle de questionnaire aux candidat·e·s aux législatives, à charge aux équipes départementales de faire ensuite le travail...

Il n'y aura pas d'appel au 1<sup>er</sup> mai, la FSU soutient la proposition de Solidaires mais FO n'appelle pas et la CGT pense qu'il est trop tard pour un appel commun.

**La conférence de presse des 9 organisations de retraité·e·s du lundi 23 mai** a été suivie par l'AFP, Public Sénat, Notre temps, le Figaro, Capital, l'Humanité, la presse CGT et FO. La faible présence de la presse s'explique en partie par l'envoi tardif, deux jours avant, de l'invitation à la presse. Chaque organisation est intervenue sur les revendications des 9 (pensions et pouvoir d'achat, santé et fermetures des urgences, services publics) et a annoncé l'interpellation des candidat·e·s aux législatives (sauf les extrêmes droites).

**Les questionnaires adressés aux candidates et aux candidats aux élections législatives** ont suscité environ deux cents réponses, dont au moins 95% de la liste NUPES, souvent bien détaillées. Les équipes militantes ont fait connaître les réponses et les non-réponses par des conférences de presse, souvent par des communiqués et toujours par un envoi des réponses aux adhérent·e·s.

**Le CA de l'UNIRS**, en l'absence d'anticipation du G9, envoie un communiqué de presse qui rend compte des réponses au questionnaire envoyé aux candidat·e·s aux législatives et affirme que les organisations de retraité·e·s continueront de porter leurs revendications sur le pouvoir d'achat, la santé et la perte d'autonomie, les services publics et de les exprimer dans leurs manifestations.

**La rencontre des 9 organisations de retraité·e·s du mardi 28 juin** décide l'envoi d'un communiqué sur la revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> juillet pour affirmer que le compte n'y est pas, la poursuite de l'action pour le pouvoir d'achat, la santé et les services publics, un calcul précis du montant des pertes de pouvoir d'achat depuis 2014, le principe d'une interpellation des élu·e·s à la rentrée sur la base du questionnaire aux candidats, sans trancher le début de discussion sur l'envoi, ou pas, au RN.

**La rencontre des 9 organisations de retraité·e·s du mardi 6 septembre** met en place un groupe de travail sur le pouvoir d'achat et décide, d'ici la prochaine réunion fixée au vendredi 23 septembre, de préparer deux lettres /communiqués aux Carsat qui verse la première pension plusieurs mois après le départ en retraite, au Medef pour revaloriser les pensions complémentaires Agirc-Arrco d'au moins le montant de l'inflation. Il décide une réunion d'un groupe de travail sur le pouvoir d'achat. Cette réunion ne pouvant pas avoir lieu avant le 4 octobre, Solidaires a proposé un tract / communiqué.

**La rencontre des 9 organisations de retraité·e·s du vendredi 23 septembre** a adopté les trois projets (communiqué Agirc-Arrco sur l'urgence de revaloriser la pension complémentaire, courrier à la CNAV sur le versement tardif de la première

## Le Haut Conseil de l'Âge

Il a fait partie des ordres du jour des réunions des 9 organisations de retraité·e·s. L'entente des 7 organisations du G9 qui y siègent (Solidaires et LSR n'ont pas de siège) permet d'être écouté et de peser sur les avis et décisions.

**La réunion du 8 février** a notamment discuté d'un état des lieux des revenus, des dépenses contraintes et du patrimoine des seniors. Ce document comporte de nombreuses statistiques intéressantes et met à mal des idées reçues sur les soi-disant privilèges des personnes en retraite. Il sera travaillé collectivement.

pension, communiqué et tract sur la revalorisation de 4 % de la pension de base).

Pour le 6 octobre, les organisations, sans FO, CFTC, CFE-CGC, réfléchissent, à part du G9, à une éventuelle action à l'occasion de la réunion Agirc-Arrco qui va acter la revalorisation de la pension complémentaire.

Les membres du HCFEA, et les organisations Solidaires et LSR qui n'ont pas de membre, se réuniront lundi 10 octobre pour déterminer leur avis sur le contenu du PLFSS.

Un groupe de travail sur le pouvoir d'achat se réunira le mardi 4 octobre pour préciser nos revendications.

Les 9 organisations se retrouveront lundi 17 octobre avec déjà à l'ordre du jour l'action des retraité·e·s sur le PLFSS qui comprendra des mesures sur la revalorisation des pensions de base et sur la santé, le contact avec les organisations de jeunes, le travail avec nos organisations de santé.

**Le 6 octobre, six organisations ont appelé à un rassemblement devant le siège de l'Agirc-Arrco** pour réclamer une revalorisation au moins égale au montant de l'inflation. Il y avait une centaine de CGT avec leur gros ballon, une douzaine de Solidaires avec drapeaux et autocollants, quelques FSU. Une délégation (CGT, FSU, Solidaires, LSR) a été reçue par le Medef, et des représentants d'organisations syndicales en cravate. La CGT a repris le contenu du tract, le Medef a répondu que la situation a changé depuis 1945, qu'il fallait retrouver un équilibre cotisants retraités, ... qu'il n'y aurait pas une revalorisation du montant de l'inflation à 6,2 %, pas de rattrapage mais seulement 5,12 % pour l'ensemble ... puis ils se sont tous levés pour leur réunion de CA et sont partis ! Nous avons aussi quitté nos chaises...

**La réunion du 26 avril** a évoqué notamment le financement de l'autonomie par l'assurance privée. Tout le monde (sauf la CFDT qui ne rejette pas d'emblée le privé) est intervenu pour dire qu'on n'en voulait pas. Même le représentant du COR a dit que le privé ne peut pas garantir l'avenir et ne peut qu'augmenter les inégalités, qu'il était « estomaqué » de cette proposition.

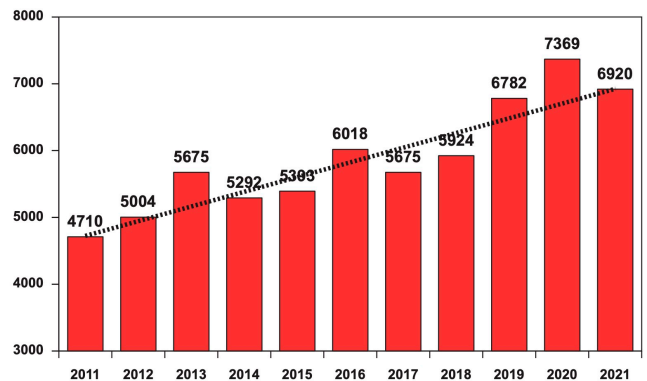
Il a été reconnu que les « dépenses invisibles » (coiffeur, pédicure, ...) augmentaient le reste à charge de façon importante. Le niveau de vie des femmes seules va se dégrader à cause de la régression naturelle de la baisse du nombre de réversions (de moins en moins de mariages, une augmentation des divorces, etc.).

C'était une simple information pour préparer la nouvelle loi, le HCFEA n'a pas d'avis à prendre. Il semble que le président du HCFEA voulait

probablement prendre la température, il n'a pas été déçu...

#### 4) – Développement et structuration de l'UNIRS.

Le graphique montre la tendance à l'augmentation forte du nombre de retraité·es adhérant à Solidaires : + 47 % en 10 ans, soit une moyenne de 4,7 % par an ... et montre également une irrégularité révélant la difficulté à connaître le nombre d'adhérent·e·s. Des structures nationales versent irrégulièrement, ce qui explique les variations annuelles. Des Solidaires départementaux ne précisent pas leur nombre d'adhérent·es directs (qui ne paient pas à une fédération ou à un syndicat national). L'année 2020 montre, à tort, une forte augmentation due à une grosse erreur d'une fédération.



#### A – Présence dans les départements et dans les CDCA

Nous avons tenté de connaître la réalité de nos forces dans les départements en leur envoyant un questionnaire, qui n'a obtenu que 31 réponses des départements, dont 27 ont signalé que les retraité·es étaient organisés·es : 02 Aisne ; 08+10+51+52 Champagne Ardenne ; 11 Aude ; 13 Bouches-du-Rhône ; 14 + 50 + 61 Basse-Normandie ; 25 Doubs ; 29 Finistère ; 30 Gard ; 31 Haute-Garonne ; 34 Hérault ; 37 Indre-et-Loire ; 38 Isère ; 44 Loire-Atlantique ; 54 Meurthe-et-Moselle ; 58 Nièvre ; 59 (Nord) + 62 (Pas de Calais) ; 69 Rhône ; 73 Savoie ; 75 Paris ; 75 Paris Postaux ; 80 Somme ; 82 Tarn-et-Garonne ; 84 Vaucluse ; 85 Vendée ; 87 Haute-Vienne ; 91 Essonne ; 94 Val-de-Marne

; 29 Finistère ; 30 Gard ; 31 Haute-Garonne ; 32 Gers ; 33 Gironde ; 34 Hérault ; 35 Ile-et-Vilaine ; 37 Indre-et-Loire ; 38 Isère ; 42 Loire ; 44 Loire-Atlantique ; 45 Loiret ; 49 Maine et Loire ; 53 Mayenne ; 54 Meurthe-et-Moselle ; 56 Morbihan ; 57 Moselle ; 58 Nièvre ; 59 Nord ; 60 Oise ; 62 Pas-de-Calais ; 63 Puy-de-Dôme ; 65 Hautes-Pyrénées ; 66 Pyrénées Orientales ; 67/68 Alsace (Bas-Rhin et Haut-Rhin) ; 69 Rhône ; 70 Haute-Saône ; 71 Saône-et-Loire ; 73 Savoie ; 74 Haute-Savoie ; 75 Paris ; 77 Seine et Marne ; 80 Somme ; 81 Tarn ; 82 Solidaires Tarn et Garonne ; 83 Var ; 84 Vaucluse ; 85 Vendée ; 86 Vienne ; 87 Haute-Vienne ; 89 Yonne ; 90 Nord Franche-Comté ; 91 Essonne ; 94 Val-de-Marne ; 95 Val d'Oise ; 976 Mayotte.

Quelle est notre réalité ? Nous connaissons les départements qui agissent, qui paient leur cotisation à l'Unirs, qui ont un responsable... mais ces trois critères ne se recoupent pas. En prenant en compte les départements qui nous informent, il semble que nous agissons dans 74 départements où des actions sont connues (les départements sous-lignés sont ceux qui ont payé au moins une cotisation ces deux dernières années – ceux en gras ont désigné un référent) : 02 Aisne ; 04 Alpes de Haute Provence ; 05 Hautes-Alpes ; 06 Alpes-Maritimes ; 07/26 Ardèche/Drôme ; 08/10/51/52 Champagne-Ardenne (Ardennes, Aube, Hte Marne, Marne) ; 09 Ariège ; 11 Aude ; 12 Aveyron ; 13 Bouches-du Rhône ; 14/50/61 Basse-Normandie (Calvados, Manche, Orne) ; 16 Charente ; 17 Charente Maritime ; 18 Cher ; 19 Corrèze ; 21 Côte d'Or ; 22 Côtes d'Armor ; 24 Dordogne ; 25 Doubs ; 27/76 Hte Normandie (Eure, Seine-Maritime) ; 28 Eure-et-Loir

Mais sur ces 74 départements, seulement 46 ont versé au moins une cotisation ces deux dernières années (ceux qui sont soulignés), pas les 28 autres, certains par oubli, d'autres parce qu'ils n'ont aucun·e adhérent·e direct (alors que cela ne dispense pas de verser le forfait minimum de 20 € par mois...).

Selon les informations fournies par les autres organisations du groupe des 9, nous agissons et participons aussi au groupe des neuf dans 6 départements où l'UNIRS n'a pas de « correspondant local » : 01 Ain ; 03 Allier ; 20 Ajaccio et 20 Bastia, (et aussi 88 Vosges qui paie une cotisation).

Nous serions donc actifs dans au moins 74 + 5 = 79 départements.

Nous avons aussi au moins un·e adhérent·e dans 9 autres départements : 26 Drôme ; 36 Indre ; 40 Landes ; 72 Sarthe ; 78 Yvelines ; 92 Hauts de Seine ; 93 Seine St Denis ; 974 La Réunion.



## Quelle aide serait nécessaire pour formaliser un groupe dans ces départements ?

### Et comment prendre pied dans les 13 départements dont nous n'avons aucune information :

15 Cantal, 23 Creuse, 39 Jura, 41 Loir-et-Cher, 43 Haute-Loire, 46 Lot, 47 Lot-et-Garonne, 48 Lozère, 55 Meuse, 64 Pyrénées Atlantique, 79 Deux Sèvres, 971 Guadeloupe, 973 Guyane ? Il est quasiment sûr qu'une ou des fédérations et syndicats nationaux y connaissent des adhérent·es, voire des militant·es...

Le développement passe par ces structures nationales qui doivent convaincre leurs militant·es de s'engager dans l'action interprofessionnelle.

L'Assemblée Générale et ce compte-rendu listant tous les départements doivent permettre :

- de préciser ces informations sur les départements où nous sommes et agissons, où nous avons une présence,
- de connaître les isolé·es pour leur envoyer une information,
- de réfléchir à une aide aux départements où des « isolé·es » veulent se constituer en équipe, où une équipe souhaite s'intégrer au Groupe des neuf. Les listes ci-dessus dans un rapport envoyé avant l'A.G. permettent aux structures de jeter un œil sur leur fichier national ou d'interpeller leurs syndicats locaux.

## B – Information des adhérent·es et des militant·es.

Depuis 8 ans, les informations importantes sont résumées dans la note mensuelle de l'UNIRS, 12 fois par an, de 2 pages en général, parfois 4. Elle est envoyée uniquement par internet directement aux retraité·es qui le souhaitent et via la note quotidienne de Solidaires à toutes les structures de Solidaires. Elle informe de l'actualité de l'UNIRS et du Groupe des neuf, donne des éléments et des arguments pour défendre nos revendications, fait part des expériences des structures, assure un lien avec les personnes isolées.

Il est important que les responsables des structures de retraité·es qui reçoivent la note la transfèrent à leurs adhérent·es. L'UNIRS ne veut pas gérer un fichier national de tous les adhérent·es, le fichier ne contient que les isolé·es connu·es, les membres des petites équipes, les responsables qui transfèrent la note.

### Envoi d'informations par les listes internet :

- **unirs-milit@solidaires.org** comprend 418 personnes qui reçoivent tout, y compris les gros documents, les comptes rendus complets des réunions UNIRS et groupe des neuf, les dossiers en réflexion... Cela concerne tout·es les adhérent·es qui le souhaitent, ainsi que les responsables des grosses organisations de retraité·es qui transmettent à leurs adhérent·es intéressé·es.

Les CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) sont consultés sur la prévention de la perte d'autonomie, l'accompagnement médico-social, l'accès aux soins et aux aides humaines et techniques ; sur l'accessibilité des logements, sur les transports, sur l'activité physique et les loisirs ; sur le soutien et la valorisation des proches aidants ; sur le respect des droits, la bien-traitance.

L'UNIRS siège dans peu de CDCA car Solidaires est la seule organisation syndicale exclue du HCFEA, le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge, et les départements veulent calquer leur composition sur celle du national ! Quelques rares UNIRS départementales ont réussi à s'imposer dans leur CDCA, souvent sur la base du travail réalisé précédemment dans le CODERPA. A notre connaissance, nous sommes dans six CDCA : Calvados (14), Finistère (29), Hérault (34), Ille-et-Vilaine (35), Loire Atlantique (44), Meurthe et Moselle (54), Nord (59), Val-de-Marne (94). Trois départements espèrent y entrer et travaillent sur les dossiers au sein des neuf : Côte d'Or (21), Rhône (69) et Somme (80).

Tous ces départements peuvent échanger des informations via la liste internet [unirs-cdca@solidaires.org](mailto:unirs-cdca@solidaires.org). Ils reçoivent les documents du HCFEA.

- **unirs-contact@solidaires.org** comprend 528 personnes, soit une centaine de plus que la liste « milit » ; il s'agit des contacts et des adhérent·es qui ne veulent recevoir que l'essentiel des informations, les synthèses, la note mensuelle.
- **unirs-referent@solidaires.org** devrait contenir une personne par structure qui peut ainsi envoyer aux autres ses informations, ses journaux, etc. La personne qui reçoit décide à qui elle transfère parmi ses adhérent·es. Cette liste a été demandée par les structures pour faciliter les échanges horizontaux. Elle ne comprend que 69 personnes, ce qui ne lui permet pas de jouer tout son rôle.
- **unirs-cdca@solidaires.org** concerne les membres des CDCA et les personnes qui s'y intéressent.
- **unirs@solidaires.org** concerne les membres du bureau de l'UNIRS qui échangent entre eux et reçoivent les messages de toute personne désirant joindre l'UNIRS.
- **unirs-ca@solidaires.org** concerne les membres du C.A. élus par l'Assemblée Générale. Ils reçoivent tous les projets émanant du secrétariat de l'UNIRS et échangent entre eux. C'est un lieu de discussion qui participe à l'élaboration des avis du C.A.

## C – Matériel UNIRS.

Nous avons toujours drapeaux, chasubles, casquettes, badges métalliques réutilisables afin d'assurer notre visibilité dans les manifestations et rassemblements. Nous les vendons à prix coûtant. Les autocollants sont gratuits.

À défaut de gilets Solidaires Retraités Retraités qui ne sont réalisables que pour 5 000 exemplaires, un autocollant épais A4 est disponible pour le coller sur le gilet Solidaires.

## D – Vie des secteurs « retraité·es » dans les fédérations et syndicats membres de Solidaires

Notre histoire fait que la grande majorité des adhérent·es sont dans une fédération ou un syndicat national qui s'efforcent de garder adhérentes les personnes qui partent en retraite, en leur proposant un syndicalisme retraité. Quelques structures organisent historiquement leurs retraité·es, d'autres n'ont pas cette pratique.

Mais l'enjeu est d'inciter toutes les retraité·es à participer aux mobilisations interprofessionnelles, en particulier celles des retraité·es, pour amplifier les mobilisations sur le terrain dans les départements.

**Le tour de table pendant cette Assemblée générale** donnera l'occasion de préciser la vie des secteurs « retraité·es » dans les fédérations, les syndicats nationaux et les Solidaires départementaux où est assurée la cohésion locale des adhérent·es connu·es, où s'organisent concrètement les actions, en lien avec les équipes militantes des autres organisations de retraité·es.